

Enseignement supérieur : près de 100 produits de recherche transformés en projets économiques P.5



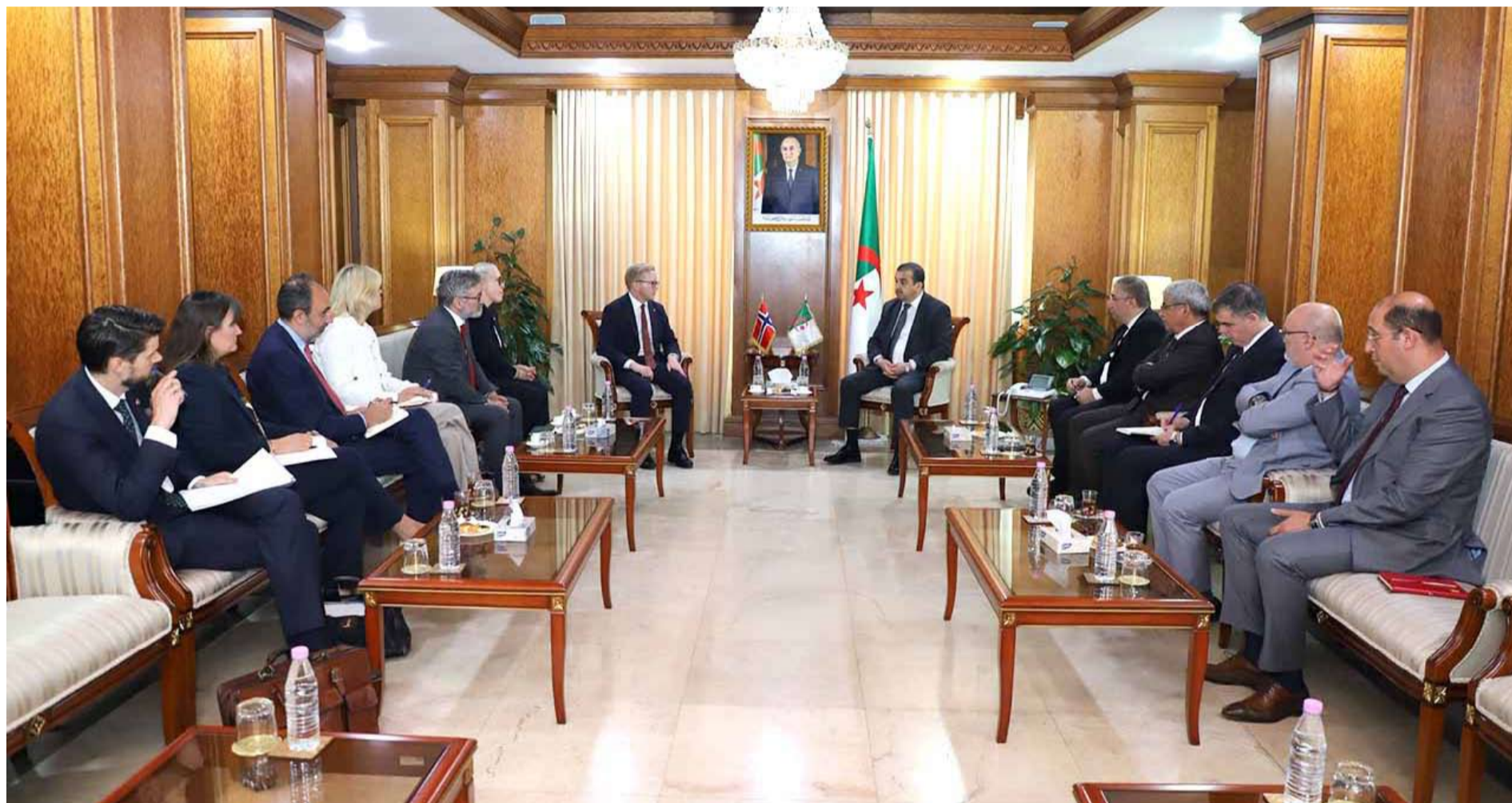
L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 1^{er} juillet 2026 / N° 1372 / PRIX 20 DA

Hydrocarbures, transition énergétique et investissements **ALGER ET OSLO RESSERRENT LEURS LIENS**

Au cœur de cette nouvelle dynamique entre Alger et Oslo figure un dossier stratégique : le développement des investissements dans l'amont pétrolier et gazier en Algérie, mais aussi l'accélération de la transition énergétique... P.3



POUR STIMULER LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE, LA BANQUE D'ALGÉRIE RÉDUIT DE MOITIÉ LE SEUIL DES TAUX EXCESSIFS

 P.4

Centenaire de la Grande Mosquée de Paris
**CHEMS-EDDINE HAFIZ APPELLE
À RECONNAÎTRE LA PLACE
DES MUSULMANS EN FRANCE**

 P.2

Gouvernance, transparence et lutte contre la corruption Le FMI met en lumière les progrès accomplis par l'Algérie

Plusieurs réformes ont été entreprises afin de renforcer la transparence de la gestion publique, de moderniser les finances de l'État, d'accélérer la numérisation des administrations, d'améliorer le climat des affaires et de rapprocher le cadre réglementaire des standards internationaux... P.4



Le PNAT a requis la remise en liberté de l'agent consulaire algérien incarcéré depuis 2025

Un nouveau pas pour un retour total à la normale entre Alger et Paris

Vers la levée de l'un des principaux obstacles qui empêche le retour total à la normale entre Alger et Paris ? Le parquet antiterroriste français (PNAT) a assoupli sa position dans le dossier de l'agent consulaire algérien incarcéré en France depuis avril 2025. Selon le journal Le Monde, le parquet a requis la remise en liberté de l'agent consulaire, ce à quoi il s'était systématiquement opposé jusque-là. Il s'agit d'un changement notable dans l'attitude de la justice française dans cette affaire, qui a aggravé la crise entre les deux pays. Cette affaire est un des avatars de la gestion de Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur entre septembre 2024 et octobre 2025. Alors que les deux pays se dirigeaient droit vers la sortie de crise en avril 2025, avec notamment une visite prometteuse à Alger du chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot, les choses sont retournées brusquement à la case départ avec l'annonce de l'arrestation de l'agent consulaire par la direction de la sécurité intérieure française, un service placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur.

L'Algérie avait alors accusé nommément Bruno Retailleau d'avoir orchestré cette arrestation pour saboter le processus de rapprochement entre les deux pays. Dans les jours qui ont suivi, Paris a rappelé son ambassadeur à Alger et les deux capitales ont procédé à des expulsions réciproques et inédites d'agents consulaires. 12 de chaque côté. Les relations sont restées bloquées pendant plusieurs mois. En février dernier, l'Algérie et la France ont engagé ces derniers un nouveau processus de sortie de crise, ponctué par l'échange de visites ministérielles et la relance de la coopération migratoire et sécuritaire notamment. Mais il restait l'écueil de cette détention de l'agent consulaire algérien en France et celle du journaliste français Christophe Gleizes en Algérie. Un premier grand pas vient peut-être d'être fait dans le sens d'un dénouement. Le Monde rapporte ce mardi 30 juin que le Parquet national antiterroriste (PNAT) a requis le 11 juin la remise en liberté de l'agent consulaire algérien et son placement sous contrôle judiciaire, estimant que son maintien en détention n'est plus justifié. La réquisition fait suite à une demande de remise en liberté provisoire introduite par la défense.

Mais la décision revient aux juges et c'est à ce niveau que les choses se bloquent pour le moment. La demande de remise en liberté a été rejetée le 18 juin, la défense a fait appel et la requête sera réexaminée le 13 juillet. Pour Le Monde, il s'agit d'un « évident assouplissement » de la position du ministère public sur ce dossier, sachant que le parquet a jusqu'à présent rejeté toutes les demandes de remise en liberté. Le journal se demande s'il ne faut pas voir « dans cette nouvelle flexibilité un lien avec les efforts en coulisse entre Paris et Alger pour solder la crise et permettre la libération de M. Gleizes ». Précision utile, dans le système judiciaire français, les magistrats du parquet sont placés directement sous l'autorité du ministre de la Justice, donc de l'Exécutif. **R. N.**

ELECTIONS LÉGISLATIVES

La diaspora aux urnes

Hier, la communauté algérienne établie en Égypte a pris part de façon remarquable au scrutin législatif. Malgré les fortes chaleurs qui pèsent sur le pays, une affluence notable était observée aux bureaux de vote du Caire et d'Alexandrie.

PAR BOUALEM B.

Au siège de l'ambassade à la capitale, comme dans la ville côtière, les électeurs, jeunes et femmes en tête, ont répondu présents pour accomplir leur devoir civique dans une atmosphère sereine et bien encadrée. Les autorités ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour garantir le bon déroulement de l'opération. Au total, 1 839 électeurs sont inscrits en Égypte (1 611 au Caire et 228 à Alexandrie), représentant une fraction des 30 727 inscrits de la 4e zone géographique qui couvre le continent africain. Le coordinateur de l'ANIE pour cette zone, Nabil Naga, a souligné la pleine mobilisation humaine, organisationnelle et technique pour offrir aux ressortissants les meilleures conditions possibles. Pour rappel, le vote de la diaspora avait débuté samedi dernier, soit 120 heures avant le scrutin national, conformément à la loi organique relative au régime électoral. Cette avance permet aux Algériens de l'étranger d'exercer leur

droit dans des délais adaptés à leurs réalités. À Marseille, principal pôle de la communauté algérienne dans le sud de la France, le scrutin se déroule également dans de bonnes conditions depuis samedi. Dix-huit bureaux de vote ont été ouverts, dont six au consulat et d'autres dans les quartiers nord de la ville ainsi que dans les communes environnantes comme Aix-en-Provence, Salon-de-Provence ou Martigues. Djamel Badra, coordinateur de la 3e zone géographique, note une affluence croissante malgré la canicule qui frappe la France. Il s'attend à une hausse significative d'ici au 2 juillet, jour du vote en Algérie. La France, qui accueille la plus importante communauté algérienne à l'étranger, a déployé un dispositif conséquent. Rien que dans la circonscription de Paris et sa proche banlieue, plus de 269 000 électeurs sont inscrits et 54 bureaux ont été ouverts. Des bureaux délocalisés et des moyens de transport ont été mis en place pour faciliter la participation de tous, y compris ceux résidant loin des cen-



tres de vote. Cette mobilisation s'observe également ailleurs. En Espagne, notamment au consulat d'Alicante qui couvre plusieurs grandes villes, les électeurs se rendent aux urnes dans un climat d'organisation rigoureuse. En Turquie, où 1 642 inscrits sont répartis entre Ankara, Istanbul et Izmir, les opérations se poursuivent dans le calme. Partout, l'ANIE et les représentations diplomatiques veillent à la transparence et à la fluidité du processus. Ce scrutin revêt une importance particulière. Les hautes autorités ont décidé d'augmenter le nombre de sièges réservés à la

diaspora de 8 à 12, reconnaissant ainsi le rôle croissant de la communauté nationale établie à l'étranger dans la vie politique du pays. Ce qui ressort de ce nouveau rendez-vous électoral c'est le désir d'améliorer la représentation parlementaire des Algériens résidant hors du territoire national.

Jusqu'au 2 juillet, date à laquelle l'ensemble du pays se rendra aux urnes, le vote de la diaspora se poursuit dans ce même esprit de sérieux et d'engagement. Un signal fort d'une nation qui, où qu'elle soit, reste attachée à son avenir politique. ■

Démarrage réussi des bureaux itinérants dans le Sud

Le vote dans les bureaux itinérants a débuté hier dans plusieurs wilayas du Sud. Conçu pour atteindre les populations des zones frontalières, reculées et nomades, ce dispositif exceptionnel permet à des milliers d'électeurs éloignés des centres urbains d'exercer leur droit dans des conditions adaptées à leurs réalités géographiques.

Dans la wilaya d'El-Oued, six bureaux itinérants ont ouvert leurs portes, répartis équitablement entre les communes frontalières de Taleb-Larbi, Douar El-Ma et Ben-Guecha, couvrant 2 612 électeurs. À Illizi, trois bureaux mobiles ont également entamé l'opération : deux dans la circonscription de Debdeb et un à Bordj Omar Idris. Ces premières journées se déroulent dans de bonnes conditions d'organisation, selon les responsables de l'Autorité nationale

indépendante des élections (ANIE). L'opération avait en réalité commencé dès lundi dans plusieurs wilayas du Grand Sud, soit 72 heures avant le scrutin national. À Djanet, neuf bureaux itinérants ont été déployés, huit dans la commune de Djanet et un à Bordj El-Haouès, pour desservir les habitants des zones reculées et les communautés nomades, comme l'a indiqué le coordinateur local de l'ANIE, Mohamed Lakhdar Kara. Le mouvement s'est également étendu à In-Guezzam, Tamanrasset, Illizi et à la commune frontalière d'El-Borma dans Ouargla.

Au total, 36 456 électeurs sont inscrits sur les listes des bureaux itinérants à travers le Grand Sud, représentant plus de la moitié du corps électoral dans certaines wilayas. Rien qu'à In-Guezzam, 5 878 électeurs sont concernés par

quatre bureaux mobiles, répartis entre In-Guezzam et Tin-Zouatine. Le dispositif se poursuivra mercredi dans d'autres régions comme Adrar et El-Meghaïer, où le vote est avancé de 24 heures. En permettant à ces populations isolées de participer pleinement au scrutin, les bureaux itinérants illustrent l'effort concret des autorités pour garantir l'inclusivité du processus électoral. Dans l'immensité du désert, où les distances et les conditions climatiques compliquent souvent la vie quotidienne, cette initiative mobile devient un véritable vecteur d'égalité citoyenne. Alors que le pays se prépare au rendez-vous du 2 juillet, ces urnes qui voyagent jusqu'aux portes des tentes et des hameaux les plus éloignés rappellent que la démocratie ne s'arrête pas aux limites des grandes villes. **B. B.**

CENTENAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS Chems-Eddine Hafiz appelle à reconnaître la place des musulmans en France

La Grande mosquée de Paris s'apprête à fêter son centenaire le 16 juillet prochain dans un contexte de montée en puissance de l'islamophobie en France. L'occasion pour son recteur, Chems-Eddine Hafiz, de souligner l'ancrage de l'islam et des musulmans en France.

« Le 15 juillet 1926, sous le beau ciel de l'Île-de-France, l'appel à la prière s'éleva pour la première fois depuis le minaret de la Grande Mosquée de Paris. Un siècle plus tard, cette date demeure pour moi bien davantage qu'un anniversaire :

elle est la mémoire vivante d'une promesse, celle d'une France et d'un islam capables de se reconnaître, de s'estimer et de bâtir ensemble », a écrit le recteur dans son billet hebdomadaire publié dans la revue de l'institution religieuse Iqraa.

Chems-Eddine Hafiz est revenu sur l'origine de cette prière qui ne fut pas posée au hasard de l'Histoire. « Elle naquit d'une dette d'honneur », a-t-il rappelé en soulignant que durant la Grande Guerre, « plus de 100.000 soldats musulmans tombèrent pour la France, à

Verdun et sur tant d'autres champs où se jouait le destin de la nation ».

« En érigeant cette mosquée, la République voulut honorer leur sacrifice », rappelle encore le recteur de la plus importante institution musulmane de France. Il enchaînera, rappelant le rôle joué par la Grande mosquée de Paris sous l'occupation allemande de la France durant la Seconde guerre mondiale quand elle offrit « refuge à des enfants juifs traqués, et l'on y délivra de faux certificats de confession musulmane pour soustraire à la mort

des familles nord-africaines ». De la création et de l'ancrage de cette mosquée, Chems-Eddine Hafiz évoque aussi l'avenir des musulmans de France.

« Que dire, au seuil du deuxième siècle ? Que les musulmans de France ne sont pas les hôtes de passage d'une terre étrangère : ils sont de l'Histoire de France, et ils seront de son avenir », a-t-il écrit, tout en assurant que « notre vocation n'a pas changé : porter un islam de paix, de raison et de dignité, fidèle à ses sources et pleinement inscrit dans la République. » **R. N.**

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdolkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz
www.l'expressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAQUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YOUSSEF RABAH

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

HYDROCARBURES, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET INVESTISSEMENTS

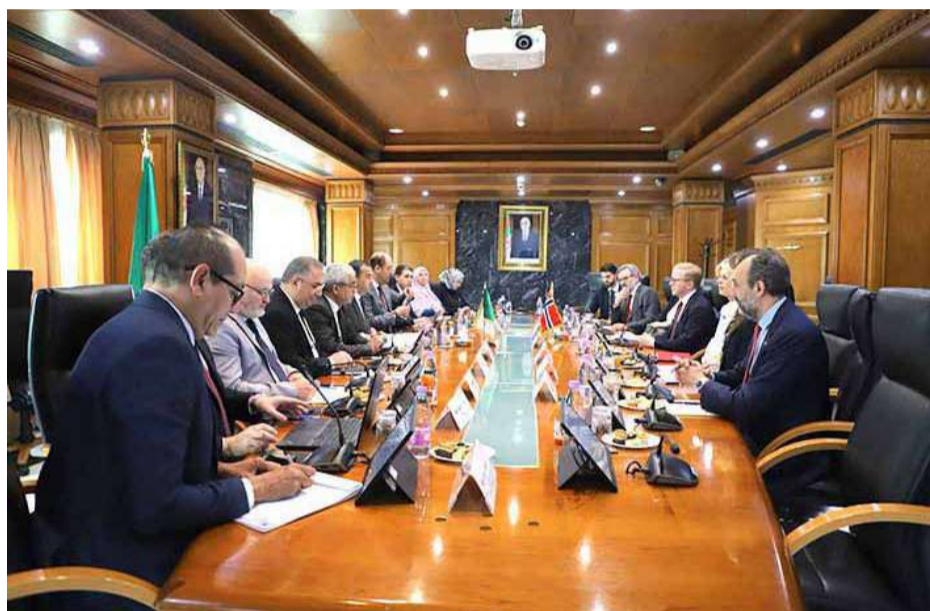
Alger et Oslo resserrent leurs liens

Les deux pays ont réaffirmé leur volonté de renforcer leur coopération dans les hydrocarbures, la transition énergétique et les investissements, tout en ouvrant de nouvelles perspectives entre Sonatrach et Equinor dans l'exploration, la décarbonation et le transfert de technologies.

PAR MAHDI B.

L'Algérie sort les grands moyens pour développer davantage son secteur des hydrocarbures, le hisser aux standards internationaux en matière de protection de l'environnement et, dans le même temps, accroître sa production grâce à des investissements ciblés et à des partenariats stratégiques. Après la relance de la coopération avec l'Allemagne, notamment dans les domaines de la numérisation et de la décarbonation, c'est désormais le géant norvégien Equinor (ex-Statoil) qui manifeste un intérêt marqué pour le marché énergétique algérien. Les relations historiques entre les deux pays étant en pleine dynamique, une importante délégation norvégienne, conduite par le secrétaire d'État au ministère de l'Énergie du Royaume de Norvège, Snorre Erichsen Skjevraak, a effectué une visite de travail de 48 heures à Alger, avec au cœur des discussions le renforcement du partenariat énergétique entre les deux pays. Hier, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu M. Snorre Erichsen Skjevraak au siège du ministère. Selon un communiqué du département ministériel, cette rencontre a permis de passer en revue « l'état de la coopération et du partenariat historique entre l'Algérie et la Norvège, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de la transition énergétique », ainsi que « le rôle vital des deux pays dans le renforcement de la sécurité énergétique mondiale et l'approvisionnement du marché européen en énergie ». Les deux parties ont, en outre, souligné « l'importance de renforcer la coopération bilatérale à travers l'encouragement des investissements directs, à la faveur des avantages et des incitations qu'offre le climat des affaires en Algérie aux opérateurs économiques étrangers », ajoute le communiqué. La veille, lundi, la délégation norvégienne, comprenant notamment des responsables du groupe Equinor, avait été reçue par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale ainsi que sur l'état des relations entre Sonatrach et Equinor. Dans le détail, les entretiens ont été consacrés aux nouvelles opportunités d'investissement, à l'élargissement des activités de recherche, d'exploration et de développement des gisements de pétrole et de gaz, ainsi qu'aux perspectives de coopération dans les domaines du gaz naturel, du gaz naturel liquéfié (GNL) et de la pétrochimie.

Énergie verte et échange d'expertises
Les discussions ont également porté, selon un communiqué du ministère de l'Énergie, sur les perspectives de coopération en matière de



transition énergétique et de protection de l'environnement, notamment les projets de réduction des émissions de méthane et de dioxyde de carbone, les technologies de captage et de stockage du carbone, ainsi que les expertises norvégiennes dans les domaines de la décarbonation et du développement de solutions technologiques à faibles émissions, en appui aux efforts des deux pays en faveur du développement durable. Les responsables de Sonatrach et d'Equinor ont, à cette occasion, salué les résultats de la récente visite de travail effectuée en Norvège par une délégation algérienne du secteur. Cette mission a permis de découvrir l'expérience norvégienne, considérée comme pionnière dans les domaines du captage et du stockage du carbone, du dessalement de l'eau de mer, ainsi que de la gouvernance et de la régulation du secteur des hydrocarbures. Elle a également ouvert de nouvelles perspectives de coopération technique et d'investissement entre les deux pays. Sur le plan institutionnel, Alger et Oslo sont également convenus d'accélérer la coopération entre les ministères de l'Énergie des deux pays, notamment à travers la finalisation des concertations relatives au projet de mémorandum d'entente bilatéral. Celui-ci devrait permettre d'instaurer un cadre permanent de coopération et d'échange d'expertises, tout en favorisant plusieurs initiatives économiques conjointes destinées à renforcer les partenariats entre les opérateurs économiques algériens et norvégiens, précise le communiqué du ministère. Mohamed Arkab a, de son côté, réaffirmé « les efforts de l'Algérie pour améliorer le climat de l'investissement et garantir des conditions propices à l'attraction d'investissements de qualité ». Il a également présenté les avantages prévus par la loi relative aux hydrocarbures ainsi que par le cadre réglementaire en

vigueur, mettant en avant la transparence, la stabilité juridique et les incitations offertes aux partenaires et investisseurs, sans oublier les opportunités disponibles dans les domaines de la recherche, du développement et du transfert de technologies. La partie norvégienne, représentée par le secrétaire d'État au ministère de l'Énergie, s'est, pour sa part, déclarée satisfaite du niveau de coopération avec l'Algérie. Elle a réaffirmé la volonté de la Norvège et du groupe Equinor d'élargir les domaines de partenariat et d'investissement, notamment dans le développement des ressources énergétiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que dans l'échange d'expertises et de technologies de pointe. Oslo a également salué la place de l'Algérie en tant que partenaire fiable et acteur majeur sur les marchés énergétiques régional et international. La coopération énergétique entre l'Algérie et la Norvège, notamment à travers les gisements d'In Amenas et d'In Salah exploités conjointement par Sonatrach et Equinor, devrait connaître une nouvelle impulsion avec la signature prochaine d'un mémorandum d'entente définissant un programme de relance de l'exploration et du développement de ces périmètres, conformément aux dispositions de la loi 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures. L'objectif est de prolonger cette coopération au-delà de l'échéance des contrats actuels, fixée à 2027. Au cœur de cette nouvelle dynamique entre Alger et Oslo figure également un dossier stratégique : le développement des investissements dans l'amont pétrolier et gazier en Algérie, mais aussi l'accélération de la transition énergétique, notamment à travers la méthanation, une technologie de production d'énergie verte dont le potentiel suscite un intérêt croissant sur les marchés internationaux. ■

SIGNATURE D'UN IMPORTANT ACCORD DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Alger et Abidjan ouvrent un nouveau chapitre

En visite de travail en Côte d'Ivoire, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjall, a présidé, hier la cérémonie de signature d'un accord de coopération gouvernemental entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables. Cette nouvelle étape marque la volonté des deux pays de consolider leur partenariat et

d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration dans un secteur stratégique. Selon un communiqué du ministère, la conclusion de cet accord est l'aboutissement d'un travail conjoint mené par les équipes d'experts algériennes et ivoiriennes, qui ont œuvré à la préparation et à la finalisation de ce partenariat stratégique. À travers cet accord, Alger et Abidjan réaffir-

ment leur volonté commune de développer une coopération énergétique fondée sur des intérêts partagés et des bénéfices mutuels. Le texte établit, par ailleurs, le cadre juridique et institutionnel qui régira les activités, les échanges et les projets de coopération appelés à être développés entre les deux pays dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables. R. E.

Éditorial L'EXPRESS

UN PARTENARIAT TOURNÉ VERS L'AVENIR

PAR NASSIM TERKI

La visite en Algérie du secrétaire d'État au ministère norvégien de l'Énergie, Snorre Erichsen Skjevraak, confirme que les deux pays partagent une même vision d'un partenariat durable, fondé sur la confiance, les intérêts réciproques et une lecture commune des grands défis énergétiques. Cette relation s'est construite au fil des années autour de la coopération dans les hydrocarbures, avant de s'élargir progressivement aux énergies renouvelables, à la transition énergétique et aux nouvelles technologies destinées à réduire l'empreinte carbone. L'Algérie et la Norvège occupent, chacune à leur manière, une place essentielle dans l'approvisionnement du marché européen en énergie. Cette responsabilité commune crée naturellement un terrain propice à un dialogue permanent et à un renforcement de la coopération. Présent en Algérie depuis 2005, le groupe norvégien Equinor ne cache plus son ambition de développer davantage ses activités. Après l'ouverture du Data Room par Alnafi dans le cadre du Bid Round 2026, les rencontres se sont multipliées avec le ministre Mohamed Arkab. En moins d'un mois, deux réunions de haut niveau ont permis d'examiner les nouvelles opportunités d'investissement dans l'amont pétrolier et gazier, mais aussi les perspectives de coopération dans le gaz naturel, le gaz naturel liquéfié (GNL), la pétrochimie, ainsi que dans les activités de recherche, d'exploration et de développement des gisements. Déjà partenaire de Sonatrach sur les importants gisements gaziers d'In Amenas et d'In Salah, qui totalisent une production annuelle d'environ 18 milliards de mètres cubes de gaz, Equinor est également présent dans le bassin de Ghadamès, notamment sur le périmètre de Timissit, actuellement en phase de développement. Cette présence illustre la confiance accordée au potentiel énergétique algérien et à la stabilité qu'offre le pays dans un environnement régional particulièrement exigeant. Les échanges ont également porté sur un autre chantier appelé à prendre une place croissante dans les années à venir : la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone. Là encore, les intérêts convergent. L'Algérie poursuit sa stratégie de transition énergétique en intégrant progressivement ces solutions innovantes, tandis que la Norvège dispose d'une expertise mondialement reconnue dans ce domaine. Au-delà des investissements, Alger et Oslo consolident un partenariat fondé sur la confiance, le transfert d'expertises et des intérêts stratégiques communs. Une coopération appelée à s'intensifier davantage au service du développement énergétique des deux pays et du renforcement de leur rôle sur les marchés internationaux de l'énergie.

GOUVERNANCE, TRANSPARENCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le FMI met en lumière les progrès accomplis par l'Algérie

Au-delà des équilibres macroéconomiques, le Fonds monétaire international (FMI) s'intéresse également à la qualité de la gouvernance. Lors de sa mission en Algérie, ses experts ont passé en revue les réformes menées en matière de transparence, d'intégrité et de prévention de la corruption, désormais considérées comme des outils essentiels de l'attractivité économique.

PAR MAHREZ Z

Après plusieurs rencontres avec les principaux responsables des secteurs économiques, la mission du Fonds monétaire international (FMI) a poursuivi, cette semaine, ses consultations en Algérie en accordant une attention particulière aux questions de gouvernance et de transparence. Dans ce cadre, la présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, a reçu la délégation du Fonds, conduite par Charalambos Tsangarides, afin d'échanger sur les réformes engagées par l'Algérie dans ce domaine. Des réformes récemment saluées par le Groupe d'action financière (GAFI). Selon un communiqué de la Haute Autorité, les discussions ont porté sur les missions de l'institution, les mécanismes mis en place pour prévenir la corruption et promouvoir la transparence dans la gestion publique, ainsi que sur les dispositifs de contrôle des déclarations de patrimoine, le traitement des signalements, les actions de sensibilisation et les programmes de coopération avec les différentes institutions de l'État. Les membres de la délégation ont également été informés des actions menées pour diffuser les principes de bonne gouvernance et d'intégrité au sein des administrations et des établissements publics, dans le cadre « des réformes engagées par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de renforcement de la transparence, de la bonne gouvernance et

de la prévention de la corruption », précise la même source. À cet égard, le communiqué rappelle la concrétisation de l'engagement du président de la République en faveur de « la moralisation de la vie publique, de la lutte contre la corruption et de l'adaptation du système législatif national aux normes internationales, notamment à travers la création de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, outre le lancement de plusieurs initiatives visant à ancrer la culture de l'intégrité et à renforcer le système national de prévention de la corruption ». Mme Mousserati a, en outre, « présenté les résultats préliminaires enregistrés au niveau de plusieurs secteurs ministériels et établissements, notamment à travers l'ancrage de la culture de la prévention de la corruption, le renforcement des mécanismes de conformité et de transparence, ainsi que l'amélioration de la performance institutionnelle, contribuant ainsi à la consécration des principes de bonne gouvernance et à l'amélioration de la qualité du service public », ajoute le communiqué. Les membres de la mission du FMI ont également échangé avec les cadres de la Haute Autorité sur « les mécanismes de contrôle, le renforcement de la transparence et de la prévention de la corruption, ainsi que sur le rôle joué par cette institution dans l'accompagnement des réformes institutionnelles visant à consolider la bonne gouvernance et à améliorer la performance publique », conclut le communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des consultations menées par le FMI au titre de l'article IV



de ses statuts. L'intérêt accordé aux questions de gouvernance et de transparence intervient dans un contexte particulièrement favorable pour l'Algérie. Le 19 juin dernier, le Groupe d'action financière (GAFI) a annoncé le retrait de l'Algérie de sa liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée, communément appelée « liste grise ». Cette décision est venue sanctionner l'achèvement du plan d'action convenu avec l'organisation internationale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cette sortie de la liste grise constitue une étape importante pour l'image financière du pays.

Elle traduit les progrès réalisés dans le renforcement du cadre juridique et institutionnel, l'amélioration de la supervision des secteurs exposés aux risques, le développement des investigations financières, le renforcement des mécanismes de confiscation des avoirs criminels, ainsi que l'amélioration de la transparence sur les bénéficiaires effectifs des personnes morales. Ces avancées s'inscrivent dans une dynamique plus large de modernisation de la gouvernance économique engagée ces dernières années. Plusieurs réformes ont été entreprises afin de renforcer la transparence de la gestion publique, de moderniser les fi-

nances de l'État, d'accélérer la numérisation des administrations, d'améliorer le climat des affaires et de rapprocher le cadre réglementaire algérien des standards internationaux. Dans ce contexte, les consultations du FMI avec la Haute Autorité de transparence prennent une dimension particulière. Elles témoignent de l'intérêt porté par les institutions financières internationales aux réformes engagées par l'Algérie pour consolider la gouvernance publique, renforcer l'intégrité des institutions et améliorer la transparence, autant d'éléments devenus déterminants dans l'évaluation de la solidité et de l'attractivité des économies. ■

Échange d'expertises et projets structurants Alger et Madrid veulent renforcer les synergies

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu, hier, l'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, Ramiro Fernandez Bachiller, dans le cadre d'une rencontre consacrée au renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur des infrastructures. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué. Les entretiens ont permis de passer en revue les relations historiques et économiques qui unissent l'Algérie et l'Espagne, tout en faisant le point sur l'état de la coopération entre les deux pays dans les domaines des travaux publics et des infrastructures de base. Les deux parties ont également évoqué les perspectives de développement de ce partenariat, en mettant l'accent sur les opportunités de collaboration dans des projets d'intérêt commun. À cette occasion, le ministre et le diplomate espagnol ont souligné l'importance de renforcer la coordination entre les bureaux d'études, les organismes et les institutions spécialisées des deux pays, afin de donner une nouvelle impulsion à la coopération technique et institutionnelle. L'objectif est de favoriser l'échange d'expertises, le transfert de connaissances et le partage d'expériences, tout en contribuant à la réalisation de projets structurants dans le domaine des infrastructures de base. Selon le communiqué, cette dynamique est appelée à servir les intérêts communs des deux pays et à soutenir leur développement économique et social.

POUR STIMULER LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE La Banque d'Algérie réduit de moitié le seuil des taux excessifs



La Banque d'Algérie a franchi une nouvelle étape dans l'encadrement du marché du crédit. À travers l'instruction n°06-2026, publiée le 29 juin dernier, l'institution monétaire révisé les modalités de fixation des taux d'intérêt excessifs en modifiant l'instruction n°08-2016. Cette ré-

forme réduit de moitié la marge de tolérance dont bénéficiaient jusqu'à présent les banques et les établissements financiers, dans l'objectif de mieux protéger les emprunteurs et d'encadrer les pratiques de financement. Le nouveau texte précise qu'est désormais considéré comme un crédit à taux d'intérêt excessif « tout concours consenti à un taux d'intérêt effectif global qui excède, au moment où il est consenti, de plus de cinq pour cent (5 %), le taux effectif moyen pratiqué au cours du semestre précédent par les banques et établissements financiers pour des opérations de même nature ». Jusqu'ici, la marge autorisée était deux fois plus élevée. En ramenant ce seuil à seulement 5 %, la Banque d'Algérie resserre significativement le cadre applicable aux établissements de crédit et réduit davantage les écarts autorisés entre les taux pratiqués et les taux moyens observés sur le marché. Cette nouvelle réglementation concerne un large éventail de financements. Elle s'applique aux découverts bancaires, aux crédits à la consommation, aux crédits à court, moyen et long terme, aux crédits destinés au financement de l'habitat ainsi qu'aux opérations de leasing. L'ensemble de ces catégories est désormais soumis à un encadrement plus strict

des taux d'intérêt. Pour rappel, la Banque d'Algérie avait publié, au début du mois de janvier dernier, les taux effectifs moyens observés au cours du second semestre 2025, qui servent de référence au calcul des plafonds applicables au premier semestre 2026. Les taux moyens des crédits par découvert s'établissaient à 7,51 % et 8,26 %, tandis que ceux des crédits à la consommation atteignaient 9,42 % et 10,36 %. Les crédits destinés au financement de l'habitat affichaient des taux moyens de 6,86 % et 7,55 %, alors que les opérations de location financière et de leasing enregistraient des taux de 10,01 % et 11,01 %. Concernant les crédits à court, moyen et long terme, les taux effectifs moyens constatés au second semestre 2025 s'élevaient respectivement à 6,87 %, 6,30 % et 5,82 %. En application de la réglementation alors en vigueur, les seuils des taux excessifs étaient fixés à 7,56 %, 6,93 % et 6,40 %. À travers cette nouvelle instruction, la Banque d'Algérie confirme sa volonté de renforcer la discipline du marché du crédit, de mieux encadrer les conditions de financement proposées par les banques et les établissements financiers et de rapprocher davantage les taux pratiqués des références moyennes du secteur.

Y. R.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Près de 100 produits de recherche transformés en projets économiques

« Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'investit pleinement dans la valorisation de la recherche auprès des acteurs économiques. Une stratégie qui a porté ses fruits. En effet, environ 100 produits de recherche sont désormais entrés en phase d'exploitation pour devenir des projets économiques concrets », a révélé Mohamed Bouhicha, directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

PAR MERIEM KACI

À fin de rapprocher le monde scientifique du secteur économique, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'efforce de valoriser les produits de la recherche auprès des différents opérateurs, dans une démarche visant à transformer ces travaux en projets à forte valeur ajoutée.

Dans ce sens, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique auprès du ministère a fait savoir que près de 100 innovations issues de la recherche sont passées au stade du développement économique. « Environ 100 produits de recherche sont entrés en phase d'exploitation pour devenir des projets économiques concrets, alors qu'auparavant on ne comptabilisait que trois ou quatre projets exploités par an », indique M. Bouhicha qui met en avant l'engagement du ministère à accompagner les chercheurs pour valoriser les résultats de leurs recherches.

Ce dernier fait savoir que le ministère travaille actuellement sur la mise en place d'un écosystème intégré comprenant des textes réglementaires permettant à l'enseignant-chercheur de bénéficier des revenus des brevets d'invention et des innovations scientifiques, en plus de la mise

à disposition de 20 plateformes de recherche dotées d'équipements de pointe, et ce pour soutenir la recherche scientifique.

Le responsable a par ailleurs, évoqué le développement d'un système d'information permettant aux chercheurs algériens d'accéder aux bases de données scientifiques mondiales, ainsi que l'octroi de gratifications financières aux chercheurs qui publient des travaux de haute qualité dans des revues scientifiques internationales. Une mesure visant à « encourager l'excellence scientifique et à promouvoir la recherche scientifique algérienne à l'échelle internationale », a-t-il expliqué.

Revenant sur le Haut conseil de la communauté scientifique algérienne à l'étranger, le responsable a affirmé que sa création répond aux engagements du président de la République visant à associer les compétences algériennes établies à l'étranger au développement du pays. Via cette instance, l'État cherche à impliquer les compétences scientifiques dans l'élaboration des politiques liées à la recherche scientifique et à la technologie, et non pas à se contenter de les solliciter pour des projets limités. Son succès ne se mesurera pas aux noms qui le composent, mais à sa « capacité à transformer leurs expertises en projets concrets », à travers le transfert technologique, la création



d'équipes de recherche mixtes et le renforcement de la coopération entre les universités algériennes et leurs homologues à l'étranger, en plus de faciliter la contribution des scientifiques algériens résidant à l'étranger, que ce soit par un retour au pays ou via le travail à distance, a-t-il cité. M. Bouhicha a estimé que l'investissement dans le capital humain est une « priorité stratégique » dans un monde marqué par une concurrence féroce pour attirer les compétences

et les experts. Pour lui, la création de cette instance constitue une étape clé dans la construction d'un cadre institutionnel permanent qui rassemble les scientifiques algériens à l'étranger, alors que les contacts avec eux reposaient auparavant sur des initiatives individuelles ou des rencontres sporadiques. Il a également ajouté que cette instance sera un espace d'émulation pour les compétences scientifiques algériennes dans les différents do-

maines de la science et de la technologie, avec un intérêt particulier pour l'intelligence artificielle et les technologies quantiques, ces deux secteurs étant appelés à mener le développement mondial au cours des prochaines années. Le Conseil contribuera également au transfert des technologies modernes vers l'Algérie et à la construction d'un système éducatif et de recherche capable de produire et de développer le savoir à l'intérieur du pays. ■

PROTECTION DE L'ENFANCE CONTRE LA VIOLENCE

Hidaoui souligne l'importance de se référer au « Guide pratique »

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a souligné l'importance de se référer au « Guide pratique destiné aux intervenants en matière de protection des enfants contre toute forme de violence », le qualifiant d'outil susceptible de renforcer les mécanismes de prévention, de prise en charge et de signalement, indique lundi un communiqué du ministère. « En application des instructions du Premier ministre, données lors de la réunion interministérielle tenue, le 20 juin courant, et consacrée à l'adoption du « Guide pratique destiné aux intervenants en matière de protection des enfants contre toute forme de violence », M. Hidaoui a présidé, dimanche, par visioconférence, les travaux de la 2e Conféren-

ce nationale au profit des cadres de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ) et des directeurs des centres de vacances et de loisirs à travers différentes wilayas côtières ».

Cette rencontre a été consacrée à l'examen de ce Guide pratique, élaboré par la Commission multisectorielle présidée par la Déléguée nationale à la protection de l'enfance auprès du Premier ministre, en tant que « référence qui vise à renforcer les mécanismes de prévention, de prise en charge et de signalement et à assurer un environnement sûr au profit des enfants dans les différents espaces d'accueil et des loisirs ».

A ce titre, le ministre a mis en exergue l'importance de travailler avec ce Guide, à travers l'enrichissement



du « document de protection contre les préjudices », adopté par le ministère dans les colonies de vacances, l'année passée, lequel a renforcé « l'engagement de tous les encadreurs en faveur de l'importance de prendre en compte les droits de l'enfance et sa protection ».

Partant, M. Hidaoui a insisté sur « la nécessité d'enrichir ce document par les volets contenus dans le guide, notamment en matière de signalement », mettant en avant la nécessité « d'élargir l'opération de formation au profit des superviseurs et des encadreurs du Plan bleu, des programmes de mobilité des jeunes, ainsi que des autres programmes de colonies de vacances, qui profiteront à plus de 500.000 jeunes, tandis que les colonies de vacances accueilleront cette année plus de 38.000 enfants et adolescents ».

Il a également rappelé « la généralisation de cette formation à l'ensemble des cadres et des fonctionnaires du secteur, selon un programme dense en cours d'élaboration », a conclu le communiqué. ■

Accidents de la route 34 morts et 1722 blessés en une semaine

Trente-quatre personnes ont trouvé la mort et 1722 autres ont été blessées dans 1423 accidents de la route survenus du 21 au 27 juin en cours, dans plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 4 morts et 37 blessés dans 48 accidents de la circulation, précise la même source.

Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, 4199 interventions ont été effectuées par la Protection civile, ayant permis de sauver de noyade 2927 personnes, de prodiguer des soins de première urgence à 1054 autres et d'évacuer 216 personnes vers les structures de santé, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, la mort par noyade de 6 personnes dans des plages et 5 autres dans des réserves d'eau. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 3577 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (249 incendies), Constantine (225) et Blida (153).

Pour ce qui est du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 490 incendies de couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

Organisation de la Omra 1448 H

Liste préliminaire de 490 agences de voyages habilitées

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a dévoilé, hier dans un communiqué, la liste préliminaire des agences de tourisme et de voyages ayant obtenu, jusqu'à lundi, l'autorisation d'organiser l'activité de la Omra pour la saison 1448 H, comprenant 490 agences réparties à travers les différentes wilayas du pays.

« 768 agences ont postulé pour l'organisation de la saison de la Omra 1448 H, dont 69 nouvelles agences n'ayant jamais organisé cette activité auparavant », a indiqué l'ONPO. Par ailleurs, « 598 dossiers ont été examinés, dont 490 ont été retenus, tandis que 108 ont été rejetés », a précisé l'office.

« Concernant les autorisations, 66 ont été émises, alors que 424 autorisations ont déjà été remises à leurs titulaires », selon la même source.

SECTEUR DES ASSURANCES

Le chiffre d'affaire **se stabilise** à 57,3 milliards de DA au 1er trimestre 2026

FATIHA A.

Les règlements versés par les compagnies d'assurances bondissent de 12,2%. Cela représente un effort financier supplémentaire de près de 2 milliards de DA au profit des assurés par rapport au T1-2025. Parallèlement, le secteur de l'assurance automobile a connu une reprise remarquable, portée par la souscription de plus de 132 000 nouvelles polices au cours du premier trimestre. Ce secteur représente désormais plus de la moitié du marché de l'assurance dommages, consolidant ainsi sa position de moteur de croissance au sein du secteur, malgré la hausse des indemnités versées et le défi persistant que représente le règlement de centaines de milliers de sinistres en attente.

Dans ce contexte, le rapport trimestriel du Conseil national des assurances pour le premier trimestre 2026 dresse un tableau contrasté du marché algérien de l'assurance. Si le chiffre d'affaires total du secteur a dépassé 57,3 milliards de dinars au cours des trois premiers mois de l'année, les compagnies d'assurance sont restées confrontées à un volume considérable d'indemnités, dépassant 127 milliards de dinars. Parallèlement, l'assurance automobile a continué de consolider sa position dominante sur le marché, représentant plus de la moitié du marché de l'assurance dommages.

Le marché national de l'assurance, tous segments confondus, a enregistré un chiffre d'affaires de 57,3 milliards de dinars au 31 mars 2026, un niveau stable par rapport à la même période de l'année précédente. Les compagnies d'assurance dommages ont conservé la part de marché la plus importante (80,2 %), générant près de 46 milliards de dinars de primes, contre environ 6,4 milliards de dinars pour l'assurance des particuliers. L'assurance Takaful (assurance islamique) a quant à elle continué d'afficher les taux de croissance les plus élevés, avec une hausse de plus de 53 %. Le rapport confirme que l'assurance automobile est devenue le véritable moteur du marché de l'assurance, réalisant un chiffre d'affaires de 25,2

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances se stabilise à 57,3 milliards de DA, affichant une croissance quasi neutre de +0,2% par rapport au 31 mars 2025, selon la dernière note de conjoncture du 1er trimestre 2026, publiée par le Conseil national des assurances (CNA).



milliards de dinars en seulement trois mois, soit une augmentation de 11,8 % par rapport au premier trimestre 2025, et contribuant à hauteur d'environ 2,7 milliards de dinars aux recettes des compagnies d'assurance.

Ce secteur représente à lui seul 54,8 % de l'activité totale d'assurance dommages et a enregistré la conclusion de plus de 2,14 millions de contrats d'assurance, soit une augmentation de 132 000 nouveaux contrats, représentant une croissance de 6,6 %. Cette performance est principalement due aux polices d'assurance facultatives, qui représentent plus de 80 % de la production du secteur, en hausse de 12,7 %. Cette croissance a été particulièrement alimentée par l'assurance « tous

risques », ainsi que par les couvertures collision, vol, incendie et assistance routière, sans oublier la hausse des contrats d'assurance flotte.

La reprise des importations de véhicules de moins de trois ans, l'expansion des réseaux de distribution des compagnies d'assurance et le lancement de nouvelles offres avec des garanties supplémentaires ont également contribué à l'augmentation du nombre de souscripteurs et à la hausse du montant moyen des primes. Du côté des sinistres, les compagnies d'assurance ont versé un total de 127,3 milliards de dinars aux assurés au cours du premier trimestre, soit une hausse de 12,2 % par rapport à la même période l'an dernier, représentant une augmentation de près de 2 milliards de dinars.

IANOR

Lancement du programme de formation

L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) présente son programme de formation pour le mois de Juillet 2026, conçu pour accompagner les entreprises dans le renforcement de leurs compétences, l'amélioration de leurs performances et leur conformité aux normes nationales et internationales.

Au cours de ce mois, plusieurs thématiques stratégiques seront proposées, notamment : le système de management de la qualité selon la norme NA ISO 9001:2015, la normalisation et la veille normative, la gestion des risques des dispositifs médicaux selon l'ISO 14971:2019, le management de la qualité automobile selon l'IATF 16949:2016, les audits des systèmes de management selon l'ISO 19011:2026, le système de management environnemental selon la nouvelle version ISO 14001:2026, le management des organismes d'éducation selon l'ISO 21001:2025, le management des risques selon la norme NA ISO 31000:2018/AMD1:2024 ainsi que la sécurité des denrées alimentaires selon l'ISO 22000:2018/AMD1:2024.

«Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant. Nous invitons les responsables qualité, HSE, les professionnels du secteur médical et automobile, les auditeurs internes, les responsables environnement, les cadres des organismes d'éducation, les managers et les cadres d'entreprise à réserver leurs places et à profiter de ce programme riche et diversifié», indique l'IANOR dans un communiqué.

F.A.

INDUSTRIE

Une nouvelle dynamique se dessine avec les opérateurs du Kenya

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur du Kenya en Algérie, Kaluma Timothy Mcharo, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération économique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.

La rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres, a permis d'examiner les moyens de renforcer la coopération économique, commerciale et industrielle entre l'Algérie et le Kenya, ainsi que d'explorer de nouvelles perspectives pour l'accès des produits industriels algériens au marché kényan, en tant que porte d'entrée prometteuse vers les marchés de l'Afrique de l'Est, précise la même source.

Les entretiens ont également porté sur les mécanismes de promotion des échanges commerciaux entre les deux pays et de renforcement de la communication entre les opérateurs économiques, en vue d'élargir les exportations industrielles algériennes et de consolider leur présence sur les marchés africains, dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures, ajoute le communiqué. A cette occasion, le ministre a souligné que l'ouverture de nouveaux marchés africains aux produits industriels algériens, notamment le marché kényan, s'inscrit dans la dynamique visant à hisser la compétitivité du produit national et à élargir sa présence sur les marchés régionaux et continentaux, selon le même communiqué.

R.E.

APRUE

Le développement de **l'efficacité** énergétique au coeur des activités

Dans le cadre du programme de coopération TaqatHy, mené conjointement par la GIZ Algérie et le Ministère de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, l'APRUE a participé à plusieurs ateliers techniques axés sur le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables en Algérie.

Réunissant les principaux acteurs institutionnels et techniques du secteur, ces sessions ont permis de structurer des actions autour de quatre axes stratégiques.

Le Financement : Structuration de mécanismes dédiés à l'efficacité énergétique dans le patrimoine

bâti public, d'audits énergétiques : déploiement d'une campagne nationale d'audits sectoriels, adaptée aux spécificités climatiques des différentes régions, la gouvernance : formulation de solutions concrètes pour consolider les politiques de maîtrise de l'énergie et la réglementation et contrôle : élaboration de normes techniques et d'outils de surveillance du marché pour les technologies solaires et éoliennes, alignés sur les standards internationaux. Par ailleurs et dans le cadre de ses missions d'accompagnement, l'APRUE a finalisé une nouvelle session de formation au profit des Responsables Énergie Industrie. La forte affluence

enregistrée témoigne de la prise de conscience des industriels quant à l'importance de l'efficacité énergétique pour leur performance globale. Ce cursus vise à transmettre les outils méthodologiques nécessaires à l'optimisation des procédés et à la transition énergétique des entreprises, avec un accent particulier mis sur la mise en place de cellules énergétiques dédiées. L'APRUE poursuit le déploiement de ce cycle de formation afin de pérenniser ces compétences clés et de soutenir une dynamique industrielle nationale plus durable et compétitive.

F.A.

SNTF

Hakim Yentaren, chargé de la gestion des affaires de l'entreprise

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Abdelghani Dridi, a présidé la cérémonie d'installation de M. Hakim Yentaren en qualité de chargé de la gestion des affaires de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), en remplacement de M. Adj Bouaoui, dont il a été mis fin aux fonctions,

indique un communiqué du ministère, selon l'APS. «En exécution des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, le secrétaire général du ministère a présidé la cérémonie d'installation de M. Hakim Yentaren en qualité de chargé de la gestion des affaires de la Société nationale des transports ferroviaires, en remplacement de M.

Adj Bouaoui, dont il a été mis fin aux fonctions à la tête de l'entreprise», précise le communiqué. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de hauts cadres du ministère, ainsi que des responsables et cadres de la SNTF, ajoute la même source.

R.E.

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES L'EPAL s'inspire de l'expérience du groupe «**Red Sea Gateway Terminal**»

FATIHA A.

«**C**onformément aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à moderniser les ports algériens, à promouvoir la transformation numérique et à développer des partenariats avec les principales entreprises internationales spécialisées dans le secteur portuaire et logistique, le PDG du groupe de services portuaires Serport, accompagné du PDG de l'Entreprise portuaire d'Alger, a reçu une délégation de Red Sea Gateway Terminal au terminal maritime du port d'Alger.» indique l'EPAL dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook

Le PDG de l'EPAL Hadji Mohamed, a souhaité la bienvenue aux membres de la délégation, soulignant l'importance de telles visites pour renforcer les relations professionnelles et s'inspirer des meilleures pratiques, contribuant ainsi à la modernisation des ports algériens.

La délégation de Red Sea Gateway Terminal a présenté les activités et les services de l'entreprise, notamment ses solutions numériques et opérationnelles intelligentes, destinées à améliorer l'efficacité des opérations logistiques et à offrir une expérience de navigation fluide et transparente. La délégation a également souligné l'importance du développement de la coopération et des partenariats internationaux dans le secteur portuaire.

Une présentation vidéo a ensuite mis en lumière les capacités du port d'Alger et les services qu'il fournit à l'économie nationale. Il a été question également de présenter la capacité de manutention de conteneurs du port et les projets de développement d'infrastructures qui lui permettent d'accueillir des navires de plus grande taille, renforçant ainsi sa position de plateforme logistique régionale et son ambition de devenir un port de référence.

La délégation du RSGT (opérateur majeur du port de Djeddah en Arabie Saoudite) a échangé avec les responsables algériens d'autres axes comme

L'Entreprise Portuaire d'Alger (EPAL) et le groupe Serport ont reçu une délégation officielle du Red Sea Gateway Terminal (RSGT). Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie visant à moderniser les infrastructures portuaires algériennes, accélérer la transformation numérique et développer des partenariats avec des acteurs maritimes internationaux de premier plan.



l'amélioration des capacités de gestion et de traitement des marchandises, et l'intégration de technologies de pointe pour optimiser la logistique portuaire ainsi que le partage d'expertises pour renforcer le rôle du port d'Alger comme un hub majeur en Méditerranée.

La réunion s'est conclue par une visite guidée du bassin principal du port d'Alger, incluant les quais commerciaux et diverses installations portuaires. La délégation a ainsi pu constater par elle-même les capacités opérationnelles et les infrastructures du port.

Le Red Sea Gateway Terminal (RSGT) est le premier et le plus grand opérateur de terminaux portuaires à conteneurs du secteur privé en Arabie saoudite, basé au port islamique de Djeddah.

Il gère une part majeure du trafic maritime du pays et s'étend en tant qu'acteur mondial de la logistique.

Situé stratégiquement sur la côte de la mer Rouge (un point de passage majeur entre l'Est et l'Ouest), il dispose d'une capacité de traitement de millions d'EVP (équivalent vingt pieds) et représente une part importante du volume total des conteneurs du Royaume. Il est spécialisé dans le traitement des navires géants (Mega-Vessels) et offre des solutions logistiques intégrées. Le groupe ne se limite plus à l'Arabie saoudite et étend ses activités de gestion et de développement d'infrastructures portuaires modernes à l'international, notamment avec des concessions dans d'autres pays de la région.

Expertise comptable

Les activités de PwC
Algérie réunies sous la
nouvelle identité SBS

Les activités précédemment exercées par PricewaterhouseCoopers Algérie sous les entités PricewaterhouseCoopers Algérie et PASA Audit Services Algérie seront réunies, à compter du 1er juillet 2026, sous une nouvelle identité, Sovereign Business & Strategy (SBS), a annoncé, hier, le cabinet dans un communiqué, selon l'APS. Cette évolution marque l'ouverture d'un nouveau chapitre pour le cabinet, qui poursuivra ses activités en totale continuité avec ses équipes, son savoir-faire et son engagement au service de ses clients et du développement de l'économie nationale, précise la même source. Fort de près de 150 collaborateurs et d'une solide expérience dans les métiers du conseil, de l'audit, de l'expertise comptable et de l'accompagnement des transformations, SBS entend renforcer sa contribution aux grands enjeux économiques du pays. Cabinet indépendant à gouvernance algérienne, SBS développera une approche tournée vers les besoins du marché national afin d'accompagner les entreprises publiques et privées, les institutions financières ainsi que les acteurs économiques dans leurs projets de croissance, de transformation, de gouvernance, de performance et de conformité, en s'appuyant sur les meilleurs standards internationaux adaptés aux réalités locales. Selon le communiqué, cette nouvelle organisation permettra au cabinet de disposer d'une plus grande agilité pour répondre aux évolutions de l'environnement économique, accélérer son développement et investir davantage dans les compétences, l'innovation et la proximité avec ses clients.

Dans cette dynamique, SBS poursuivra le renforcement de sa présence sur le territoire national avec, en plus de son bureau d'Alger, l'ouverture prévue de bureaux à Oran, Constantine et Hassi Messaoud, afin d'accompagner les entreprises et les institutions dans les différentes régions du pays. A travers cette nouvelle identité, SBS réaffirme sa volonté de contribuer durablement au développement de l'économie algérienne, d'accompagner la modernisation des organisations et de mettre à la disposition du marché une expertise de haut niveau, portée par des équipes locales et ouvertes sur les meilleures pratiques internationales.

R.E.

LANCEMENT DU SYSTÈME NATIONAL D'INFORMATION AGRICOLE

La collecte, la gestion et la sécurisation des **données en ligne** de mire

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid a présidé, à Alger, le lancement du Système national d'information agricole, visant à fournir des données fiables et actualisées sur le secteur, en vue de renforcer la gouvernance et de soutenir la prise de décision aux niveaux central et local, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du secteur agricole pour l'année 2026, notamment en ce qui concerne la modernisation et la numérisation, selon l'APS. Le lancement de ce système, développé par un groupe de jeunes compétences algériennes, s'est déroulé lors d'une rencontre nationale ayant réuni des cadres du secteur au niveau central et local, des directeurs d'instituts et de centres de recherche, des responsables de groupes économiques et d'offices sous tutelle, ainsi que des membres du Conseil scientifique national de la sécurité alimentaire, indique un communiqué du ministère. Dans son allocution, le ministre a souligné l'importance de ce système d'information permettant «la mise à disposition de données précises sur le secteur et leur gestion de manière plus efficace, plus précise et plus rigoureuse, favorisant ainsi le passage de la gestion approximative à la gestion scientifique et rationnelle fondée sur des

données fiables». Ce système repose sur la collecte, la gestion et la sécurisation des données relatives aux différentes fonctions et domaines liés à l'activité agricole, permettant à l'administration de mettre à jour ces données, depuis leur collecte, traitement et analyse, jusqu'à leur exploitation pour soutenir la prise de décision, précise le communiqué. Le système dont le déploiement s'effectuera progressivement à travers plusieurs étapes, comprend un tableau de bord central destiné aux responsables au niveau central, et des interfaces opérationnelles dédiées aux directions des Services agricoles et des subdivisions agricoles, ajoute le ministère. La première version du Système national d'information agricole comprend un module destiné au suivi de la campagne de moisson-battage, permettant la saisie et l'analyse des données quotidiennes relatives au déroulement de la campagne, le traitement des problématiques enregistrées sur le terrain, notamment le manque de moissonneuses-batteuses.

Le système permettra également aux producteurs de céréales non titulaires de la carte d'agriculteur, de commercialiser et de déposer leurs récoltes dans les centres de stockage de l'Office, selon le ministère. Ce module permet «de suivre

les superficies récoltées selon les régions et les cultures, et la production réalisée grâce à l'intégration des données de terrain, mais aussi de fournir des indicateurs et des statistiques précis contribuant à une prise de décision appropriée en temps voulu», lit-on dans le communiqué. D'autres modules et fonctionnalités seront progressivement généralisés dans le cadre de ce système, notamment le registre national de l'agriculture, qui constituera une base de données de référence fiable pour l'orientation et le suivi, et le registre foncier agricole, permettant de recenser et de suivre les différents périmètres agricoles, un système de gestion du cheptel pour le suivi des effectifs des troupeaux et des programmes de vaccination, ainsi qu'un système de suivi des programmes de soutien agricole destiné à assurer le suivi des crédits alloués, à mesurer les taux de mise en œuvre des programmes et à suivre les bénéficiaires. Parmi les modules de ce système figurent un système de gestion des intrants agricoles, destiné à garantir le suivi de l'approvisionnement et de la distribution des semences et des engrais, ainsi que les niveaux des stocks à l'échelle nationale, une plateforme unifiée de financement agricole pour le suivi des programmes de crédit, et l'évaluation

des indicateurs de performance financière, un module dédié au système d'assurance agricole pour le suivi du niveau de couverture et d'évaluation de la protection contre les risques, un système de régulation des marchés permettant de suivre les prix de gros et de détail selon les produits, en sus d'un système de suivi des ressources hydriques et des changements climatiques, assurant le contrôle du niveau de remplissage des principaux barrages. Le système d'information comprend, en outre, un module consacré à la pêche et à l'aquaculture, destiné au suivi de la production halieutique nationale, de l'évolution de la flotte de pêche et de l'extension des fermes aquacoles, un système dédié aux ressources forestières et à l'environnement pour suivre l'évolution du couvert forestier et évaluer les risques d'incendies de forêt, un système de veille et de suivi des risques stratégiques, notamment ceux liés à la sécurité alimentaire, aux épidémies et à la sécheresse, outre un portail numérique unifié pour la gestion des différentes procédures administratives relevant du secteur de l'agriculture, garantissant la simplification des services et la numérisation de leur processus», conclut le communiqué.

R.E.

ECHANGE DE COMPÉTENCES AU PROFIT DES JEUNES

Vers le lancement d'une plateforme interactive et entrepreneuriale à Tlemcen

Cette plateforme interactive, dont le taux de réalisation a atteint 85%, permettra aux jeunes de transformer leur temps libre en connaissances acquises, gratuitement, à raison de 100 heures de formation. Grâce à des rencontres avec des formateurs qualifiés, ils pourront acquérir des notions et des compétences leur facilitant l'accès au marché du travail.



Une plateforme interactive et entrepreneuriale d'échange de compétences destinée aux jeunes sera lancée au mois de juillet prochain dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué, lundi, le leader de ce projet, Bilal Reddif. M. Reddif a déclaré à l'APS que la plateforme «MOBIUS» est une initiative entrepreneuriale interactive reposant sur le concept des «banques de temps», permettant aux jeunes d'échanger leurs compétences. Elle figure parmi les projets innovants hébergés par la Maison de jeunes Atiki-Abdellah de la commune de Ghazaouet, dans le cadre du programme des Leaders de la jeunesse lancé par le ministère de la Jeunesse.

Ce programme permet aux jeunes de concevoir un projet sociétal à but non lucratif ayant un impact concret sur la société. Chaque projet est porté par une équipe de dix membres et doit être enregistré auprès d'une Maison de jeunes ou d'une auberge de

jeunesse, a-t-il expliqué. Il a ajouté que cette plateforme interactive, dont le taux de réalisation a atteint 85%, permettra aux jeunes de transformer leur temps libre en connaissances acquises, gratuitement, à raison de 100 heures de formation. Grâce à des rencontres avec des formateurs qualifiés, ils pourront acquérir des notions et des compétences leur facilitant l'accès au marché du travail.

M. Reddif a également souligné que l'équipe en charge de la plateforme œuvre à mettre en place un environnement et des mécanismes garantissant aux jeunes une valorisation optimale de leurs capacités. La plateforme leur offrira un cadre favorable pour rompre l'isolement en matière de connaissances et transformer leurs idées théoriques en applications concrètes, notamment dans les domaines du marketing, de la programmation, de l'intelligence artificielle, de la planification financière, de l'entrepreneuriat et d'autres spécialités. Cette plateforme vise également à attirer les jeunes talents intéressés par

le développement personnel et professionnel, afin de lever les différents obstacles auxquels ils sont confrontés dans l'acquisition de compétences professionnelles. Elle ambitionne ainsi de leur permettre de s'appuyer sur leurs propres compétences pour intégrer le monde du travail, selon la même source.

Le lancement de cette initiative novatrice d'échange de compétences entre jeunes sera précédé d'une formation gratuite d'une durée d'un mois, organisée dans cinq établissements de jeunes de la wilaya de Tlemcen. Cette formation portera sur les principales compétences numériques recherchées sur le marché de l'emploi, ainsi que sur les méthodes de conception et de commercialisation d'un produit numérique.

A noter que le projet de la plateforme «MOBIUS» réunit 15 jeunes disposant de compétences en programmation, en marketing stratégique, en formation, ainsi que des étudiants universitaires.

Batna

Plusieurs projets mis en service à Ain Touta et N'gaous

Plusieurs projets de développement, liés à différents secteurs, ont été mis en service, lundi, dans les communes d'Ain Touta et Ouled Aouf (daïra d'Ain Touta) et de N'gaous, Sefiane et Boumegueur (N'gaous), dans la wilaya de Batna, sous la supervision du wali, Riadh Benahmed, dans le cadre du programme de commémoration du 64e anniversaire de l'Indépendance et fête de la Jeunesse.

Dans la commune d'Ain Touta, le wali, accompagné des autorités civiles et militaires, a supervisé la réception et l'inauguration d'un projet de 50 logements promotionnels aidés (LPA). Il a écouté, à cette occasion, un exposé sur l'état d'avancement des programmes d'habitat en cours de réalisation dans les différentes communes, et qui sont au nombre de 11.258 logements relevant des différentes formules, parmi lesquels 3.913 unités sont achevées et seront distribuées le 5 juillet prochain. Dans la commune d'Ouled Aouf, une collectivité à caractère agricole, le chef de l'exécutif local a su-

pervisé l'inauguration et la mise en service du nouveau siège de la commune, tandis que dans la commune de N'gaous, deux projets ont été mis en service, en l'occurrence le raccordement de 65 foyers au réseau de distribution de gaz naturel et de 15 foyers au réseau électrique, dans la région d'Ouled Bouhafs.

Dans la commune de Sefiane, c'est une salle de soins qui a été inaugurée à la cité Ain Sefra au profit de plus de 3.500 habitants, sous la supervision de M. Benahmed qui a également donné le coup d'envoi des travaux de raccordement de 124 foyers de la région de Tifrane au réseau du gaz naturel. Le wali a ensuite supervisé la mise en service d'une nouvelle salle de soins dans la commune de Boumegueur, la deuxième structure du genre dans cette collectivité, mais qui se distingue par la mise en place d'un service de permanence nocturne.

M. Benahmed a indiqué que les différents projets mis en service « traduisent les efforts déployés par l'Etat pour soutenir le développement local dans

divers domaines et à travers différents programmes », soulignant que les travaux de raccordement de 3.694 foyers de la wilaya au réseau de gaz naturel et de 1.340 nouveaux foyers au réseau électrique ont été achevés pour être progressivement mis en service au cours du mois de juillet prochain, tandis que les travaux de raccordement de 2.127 autres foyers de plusieurs communes au réseau de gaz naturel ont été entamés. Le même responsable a également fait savoir que la mise en service de 41 forages est programmée pour le mois de juillet prochain afin de renforcer l'alimentation en eau potable des habitants de plusieurs communes et ce, après la mise en service récente de cinq autres forages « en attendant les travaux de réalisation de nouveaux forages dans les prochains jours ». Le wali de Batna s'est enquis, au cours de sa tournée, des préoccupations des habitants des cinq communes visitées, s'engageant à les prendre en charge selon les priorités et les ressources disponibles.

TIMIMOUN

Divers projets pour impulser le développement à Ksar Kaddour

De nombreux projets, tous secteurs confondus, sont en cours de réalisation dans la commune de Ksar Kaddour (45 km au nord de Timimoun), dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, a-t-on appris lundi des responsables de cette collectivité locale. Parmi ces projets figurent la réalisation de 20 logements publics locatifs, d'une centaine de lots à bâtir, en plus d'une nouvelle école primaire au profit des quartiers intégrés et des classes d'extension au niveau d'un établissement éducatif similaire, ce qui contribuera à renforcer les conditions d'accueil et de scolarisation des élèves, a précisé le vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC), Tayeb Ouled Bellala. Ce programme de développement comporte également d'autres opérations, notamment la consolidation du réseau d'assainissement dans les ksour de Tilaghmine et Sidi-Mansour, l'aménagement de l'entée de la ville sur 1,5 km, y compris le revêtement de chaussées et l'installation de l'éclairage public, ainsi que des travaux de renforcement du réseau routier dans le cadre de projets de désenclavement, a ajouté le même responsable. La commune de Ksar Kaddour a aussi bénéficié de la mise en service de nouvelles installations, à l'image d'une polyclinique à Ksar Béni-Aïssa, venant améliorer l'offre de soins de proximité, et d'un château d'eau destiné à alimenter près d'un millier d'habitants en eau potable, a-t-il poursuivi. Lors d'une récente visite de terrain, le wali de Timimoun, Souma Benamar, a souligné l'importance de ces projets vitaux directement liés à la vie quotidienne du citoyen, tout en insistant sur le respect des normes techniques en vigueur et les délais contractuels impartis.

TRANSPORT VERS LES PLAGES

Octroi prochain d'autorisations exceptionnelles à 427 bus à Guelma

Des autorisations exceptionnelles seront accordées à 427 bus pour le transport des citoyens des différentes communes de la wilaya de Guelma vers les plages des wilayas côtières au cours de la saison estivale 2026, a-on informé dimanche auprès de la direction des transports. Dans une déclaration à l'APS, M. Rafik Boukeskas, chef du service de transport terrestre de la même direction, a précisé que la fixation de ce nombre de bus à bénéficier des autorisations exceptionnelles s'inscrit dans le cadre des mesures prises dans le cadre du plan spécial de la saison estivale élaboré par la direction. La capacité globale des bus à bénéficier de ces autorisations atteint 14.889 places, selon la même source qui a précisé que l'octroi de ces autorisations exceptionnelles a commencé le 15 juin et leur durée de validité pendant toute la saison estivale. L'opération d'octroi de ces autorisations exceptionnelles tient compte de « la nécessité de maintenir les services de transport sur les lignes des 34 communes de la wilaya et de ne pas perturber les intérêts quotidiens des citoyens », selon la même source. Les destinations prises par les transporteurs bénéficiant de ces autorisations exceptionnelles sont les plages des wilayas d'Annaba, de Skikda, d'El Tarf, de Jijel et de Béjaïa.

Santé du foie

Les aliments à éviter

Souvent silencieuses à leurs débuts, les maladies du foie sont étroitement liées aux habitudes alimentaires. Boissons sucrées, aliments ultra-transformés, fritures peuvent, consommés en excès, favoriser l'accumulation de graisse dans le foie et augmenter le risque de complications. Les experts et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) rappellent qu'une alimentation équilibrée et un mode de vie actif restent les meilleurs alliés pour préserver cet organe essentiel.



PAR AMEL B

Le foie est l'un des organes les plus importants de l'organisme. Véritable laboratoire du corps humain, il assure plus de 500 fonctions essentielles, parmi lesquelles la filtration des toxines, le métabolisme des médicaments, la production de la bile indispensable à la digestion des graisses, le stockage des vitamines, la régulation du sucre dans le sang et la synthèse de nombreuses protéines. Grâce à son exceptionnelle capacité de régénération, il peut réparer une partie des dommages qu'il subit. Toutefois, lorsque les excès alimentaires deviennent quotidiens, cette capacité finit par s'épuiser. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), une alimentation déséquilibrée, associée notamment à la sédentarité, au surpoids favorise le développement de nombreuses maladies chroniques, dont les maladies du foie. Les spécialistes rappellent que la maladie hépatique stéatosique associée à un dysfonctionnement métabolique (MASLD), anciennement appelée stéatose hépatique non alcoolique ou « maladie du foie gras », est aujourd'hui la maladie chronique du foie la plus fréquente dans le monde. Elle résulte principalement d'une accumulation de graisse dans les cellules hépatiques, favorisée par une alimentation trop riche en sucres, en calories et en graisses de mauvaise qualité. Parmi les aliments les plus nocifs figurent les boissons sucrées, notamment les sodas, boissons énergisantes, thés glacés industriels et certains jus de fruits très sucrés. Leur richesse en fructose favorise directement la fabrication de graisse par le foie, augmentant le risque

de stéatose et de résistance à l'insuline. Les aliments ultra-transformés, comme les plats préparés, les chips, les biscuits industriels, les viennoiseries emballées ou les céréales très sucrées, sont également pointés du doigt par les nutritionnistes en raison de leur forte teneur en sucres ajoutés, en sel, en graisses saturées et en additifs, tout en étant pauvres en fibres et en nutriments protecteurs. Les fritures et les fast-foods représentent une autre menace, car leur consommation régulière apporte un excès de calories et de graisses saturées qui favorisent la prise de poids, l'inflammation et l'accumulation de graisse dans le foie. Les huiles chauffées à très haute température et réutilisées à plusieurs reprises peuvent en outre produire des composés issus de l'oxydation des graisses susceptibles d'accroître le stress oxydatif des cellules hépatiques. Les charcuteries et les viandes transformées sont riches en sel, en graisses saturées et souvent en nitrites. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence spécialisée de l'OMS, les classe parmi les substances cancérigènes pour l'homme en raison de leur lien avec le cancer colorectal. Sans être directement responsables des maladies du foie, elles contribuent au syndrome métabolique, qui constitue l'un des principaux facteurs de risque de stéatose hépatique. Les pâtisseries, les biscuits, les confiseries, les desserts industriels et les produits riches en sucres ajoutés sont également à limiter, car l'excès de sucre est transformé par le foie en triglycérides qui s'accumulent progressivement dans les cellules hépatiques. Les céréales raffinées, comme le pain blanc, le riz blanc ou certaines pâtes, consommées

en grande quantité, favorisent des pics de glycémie et une sécrétion importante d'insuline, ce qui stimule le stockage des graisses dans le foie. Les aliments très salés, quant à eux, peuvent aggraver certaines maladies hépatiques, notamment chez les personnes atteintes de cirrhose, en favorisant la rétention d'eau et l'hypertension. L'OMS recommande de ne pas dépasser 5 grammes de sel par jour. Mais le principal ennemi du foie reste sans conteste l'alcool. À l'inverse, de nombreuses études montrent qu'une alimentation de type méditerranéenne constitue l'un des meilleurs moyens de protéger cet organe. Riche en légumes, fruits, légumineuses, céréales complètes, poissons gras, fruits à coque et huile d'olive vierge extra, elle contribue à réduire l'inflammation et à améliorer le métabolisme. Le café, consommé avec modération et sans excès de sucre, est lui aussi associé à une diminution du risque de fibrose, de cirrhose et de cancer du foie selon plusieurs méta-analyses. Les hépatologues rappellent enfin qu'il n'existe pas d'aliment « toxique » pris isolément : c'est surtout l'accumulation d'habitudes alimentaires défavorables qui met le foie en danger. Pour préserver cet organe essentiel, ils recommandent d'adopter une alimentation variée et équilibrée, de limiter les produits ultra-transformés, les boissons sucrées, les graisses saturées, de pratiquer au moins 150 minutes d'activité physique par semaine et de maintenir un poids de santé. Grâce à sa remarquable capacité de régénération, le foie peut souvent retrouver un fonctionnement normal lorsque ces changements de mode de vie sont mis en place suffisamment tôt. **A.B**

CHU DE BATNA
Plus de 80 patients ont bénéficié d'opérations chirurgicales de la cataracte

Plus de 81 patients ont bénéficié, sur deux journées au service d'ophtalmologie et de chirurgie oculaire du centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami Benflis de Batna, d'opérations chirurgicales de la cataracte, selon un communiqué publié lundi par la cellule de communication de cet établissement de santé.

Le document précise que cette initiative s'inscrit dans le cadre de journées chirurgicales intensives organisées durant les week-end par ce service "en tant que première étape" et ce, pour réduire les délais d'attente tout en améliorant la qualité de la prise en charge des patients. Selon ce communiqué, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le succès de ces journées chirurgicales confiées à une équipe médicale et paramédicale spécialisée placée sous la supervision du chef de service ophtalmologie, le Pr Mohamed Fateh Rouki. Il est prévu, d'autres opérations similaires au titre d'une deuxième et d'une troisième phases programmées pour la fin de la semaine en cours et de la semaine suivante. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la direction du CHU destinée à améliorer les prestations de santé et à renforcer la performance médicale afin de répondre aux attentes des patients qui affluent, en provenance de plusieurs wilayas, au CHU de Batna, y compris au service d'ophtalmologie.

APRÈS LEUR RÉUSSITE AU BEM

30 enfants atteints de cancer honorés à Oran

Trente enfants atteints de cancer ayant réussi l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session 2026, avec un taux de réussite de 100 %, ont été honorés, lundi à Oran, à l'occasion d'une initiative humanitaire illustrant la capacité de ces élèves à concilier excellence scolaire et lutte contre la maladie. Cette cérémonie de distinction a été organisée par l'Association d'aide aux enfants atteints de cancer en l'honneur de ces élèves, qui ont poursuivi leur scolarité et obtenu des résultats encourageants malgré leur traitement, démontrant ainsi l'efficacité de l'accompagnement médical et pédagogique dont bénéficie cette catégorie de patients.

Selon les informations communiquées, 27 candidats ont passé les épreuves au Centre de lutte contre le cancer «Emir Abdelkader» d'El Hassi, tandis que trois autres les ont passées dans les wilayas de leur résidence, garantissant ainsi la continuité de leur parcours scolaire.

Le président de l'Association d'aide aux enfants atteints de cancer, Mohamed Bensakrane, a souligné que cette réussite témoigne de la forte détermination des élèves, ainsi que du soutien constant de leurs familles, du personnel médical et des équipes pédagogiques. Il a précisé que quelques enfants n'ont pas pu assister à la cérémonie en raison de la poursuite de leur traitement et que leurs récompenses leur seront remises ultérieurement. M. Bensakrane a également annoncé l'organisation du camp d'été annuel destiné aux enfants dont l'état de santé le permet, au centre de Cap Blanc, à l'Ouest de la wilaya d'Oran, où les participants bénéficieront, durant trois semaines, d'activités récréatives et sportives sous un encadrement médical permanent. De son côté, le bénévole Wahid Benkinane, l'un des initiateurs de cette initiative, a indiqué que l'organisation de cette cérémonie en dehors de l'établissement hospitalier en est à sa cinquième édition. Cette démarche vise à éloigner les enfants de l'atmosphère de l'hôpital et des soins, en leur offrant, avec leurs familles, un moment de détente, alors que les précédentes éditions se déroulaient au sein même de l'hôpital. Pour sa part, la directrice du Centre de lutte contre le cancer «Emir Abdelkader» d'El Hassi, Hadjira Teffahi, a expliqué que les enfants atteints de cancer poursuivent leur scolarité tout au long de l'année grâce à des enseignants détachés par la direction de l'Éducation, qui assurent les cours au sein du service d'oncologie pédiatrique. Elle a ajouté que le centre accueille des enfants venant de différentes wilayas du pays, leur permettant ainsi de poursuivre leur traitement sans interrompre leur cursus scolaire. Les enfants honorés ont exprimé leur joie à l'occasion de cette distinction. Salah Ed-dine, originaire de la wilaya de Tiaret, qui a obtenu son BEM avec une moyenne de 12/20, s'est dit fier de cette réussite, malgré les contraintes liées au traitement et déterminé à poursuivre ses études pour concrétiser ses ambitions. Moha-

med, de la wilaya d'El Bayadh, qui a obtenu une moyenne de 11/20, a affirmé que le soutien du personnel médical, des enseignants et de sa famille lui a donné la force de poursuivre sa scolarité, estimant que cette distinction constitue une source de motivation supplémentaire. Achouak, de la wilaya de Saïda, qui a obtenu une moyenne de 14/20, s'est également réjoui de cette réussite, soulignant que la maladie ne l'a pas empêchée de poursuivre ses études, grâce au soutien de sa famille, des médecins et de ses enseignants. Elle a exprimé le souhait de poursuivre son parcours scolaire et de réaliser ses rêves. Douaa, originaire de la wilaya de Tiaret, également admise avec une moyenne de 14/20, a indiqué que cette réussite lui a apporté un important soutien moral pour continuer à la fois son traitement et ses études, affirmant que sa volonté et sa foi en Dieu lui ont permis de surmonter cette épreuve. La cérémonie s'est achevée par la remise de diplômes d'honneur et de cadeaux aux enfants.

SOUDAN

Le point de passage frontalier d'Adré ouvert jusqu'au 30 septembre

Le gouvernement soudanais a annoncé le maintien de l'ouverture du point de passage frontalier d'Adré avec le Tchad pour trois mois supplémentaires, suite à la finalisation d'un mécanisme de surveillance et d'observation des Nations Unies, ont rapporté mardi des médias soudanais. Le gouvernement a décidé de prolonger l'ouverture du point de passage d'Adré à la frontière soudano-tchadienne pour l'aide humanitaire acheminée par les organisations humanitaires internationales, pour une période de trois mois, à compter du 1er juillet au 30 septembre 2026, a indiqué le ministère soudanais des Affaires étrangères dans un communiqué.

Il a salué à cet égard, les efforts déployés par le Coordonnateur résident et humanitaire des Nations unies au Soudan pour finaliser les modalités de surveillance et d'observation au poste frontière, précisant que ces nouvelles mesures renforceront la transparence et garantiront que l'aide humanitaire parviendra à ses destinataires prévus. Cette prolongation «confirme la volonté et les efforts constants du gouvernement pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes touchées, ainsi que son engagement à fournir les infrastructures nécessaires au travail humanitaire», a ajouté le ministère soudanais. La décision de prolonger l'ouverture du point de passage d'Adré s'inscrit dans le cadre de «l'approche positive du gouvernement en matière de coopération avec la communauté internationale et les partenaires humanitaires», a-t-il souligné. Le ministère a appelé à cette occasion, les organisations humanitaires à redoubler d'efforts et à tirer parti des facilités offertes par le gouvernement afin de garantir que l'aide parvienne à toutes les personnes dans le besoin à travers le Soudan. Le Soudan est le théâtre, depuis avril 2023, d'un conflit opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR), ayant provoqué la mort de dizaines de milliers de personnes et le déplacement de millions d'autres, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, selon des estimations d'organisations internationales.

VENEZUELA

L'OMS craint des flambées de maladies après le double séisme

Le bilan officiel du double séisme au Venezuela a atteint 1.719 morts et 5.034 blessés, selon le président de l'Assemblée nationale, Jorge Rodríguez. L'ONU indique de son côté qu'environ 50.000 personnes restent portées disparues. L'OMS a averti qu'il existe un risque accumulé de flambées de maladies.



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué mardi craindre une flambée de maladies au Venezuela après le double séisme qui l'a ébranlé il y a une semaine, alors que les services de santé sont soumis à une extrême pression. «Les services de santé sont soumis à une pression extrême, avec des établissements fonctionnant au-delà de leurs capacités» face à l'afflux des cas de traumatologie, a déclaré un porte-parole de l'OMS, Christian Lindmeier, lors d'un point de presse à Genève.

Le bilan officiel du double séisme a atteint 1.719 morts et 5.034 blessés, selon le président de l'Assemblée nationale, Jorge Rodríguez.

L'ONU indique de son côté qu'environ 50.000 personnes restent portées disparues. M. Lindmeier a averti qu'il existe un risque accumulé de flambées de mala-

dies». Les perturbations des services de santé, des réseaux d'eau et d'assainissement, combinées aux déplacements de population, pourraient favoriser des flambées «de maladies évitables par la vaccination comme la rougeole, la diphtérie et la coqueluche». Elles pourraient également accélérer la propagation «de maladies à transmission vectorielle et hydrique», notamment la fièvre jaune, la dengue, le chikungunya, Zika, Oropouche et le paludisme, a-t-il dit. «La présidente par intérim (Dely Rodríguez NDLR) a rapporté que 38 hôpitaux ont été touchés», a indiqué M. Lindmeier. Au 27 juin, l'OMS avait pu recueillir des rapports de situation auprès de 21 établissements de santé répartis entre Caracas, La Guaira, Miranda et Falcon. Parmi eux, trois sont dans un état critique, six présentent des dommages structurels ou ne fonctionnent que partiellement, tandis que les autres restent opérationnels, mais sous de fortes

contraintes, a détaillé le porte-parole de l'OMS. Il a indiqué que les premières évaluations mettent en évidence une prestation des soins et une prise en charge des patients fortement perturbés, caractérisés par une surpopulation au sein des établissements, un allongement des listes d'attente chirurgicales (notamment en traumatologie-orthopédie et en neurochirurgie), des défaillances dans la biosécurité ainsi qu'un personnel sous très forte pression. Il y a lieu de noter que le double séisme au Venezuela, a détruit plus de 58.000 bâtiments dans l'ensemble du pays, selon des estimations satellitaires diffusées par l'agence spatiale américaine Nasa. Les données s'appuient sur des données de radar satellitaire à haute résolution de l'Agence spatiale européenne recueillies le 25 juin, au lendemain des séismes, selon les chercheurs Corey Scher et Jamon Van Den Hoek, de l'université publique de l'Etat de l'Oregon.

RDCongo

Près de 300 personnes infectées par Ebola restent introuvables

Près de 300 personnes chez lesquelles la fièvre Ebola a été confirmée en République démocratique du Congo (RDC) sont actuellement introuvables, a rapporté mardi la chaîne Africanews, citant les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies. Selon le média, les

difficultés du système de suivi des patients suscitent de vives inquiétudes, car elles entraînent un risque de propagation incontrôlée du virus. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoyait qu'à la mi-septembre, le nombre de cas d'infection par Ebola pourrait dépasser les 8.000 et celui des décès les 1.400. L'OMS estime également à 70 % la probabilité de propagation du virus au Soudan du Sud voisin. Selon le pire scénario, le nombre d'infections pourrait dépasser les 60.000 d'ici septembre, souligne la chaîne. Le gouvernement congolais a déclaré le début de l'épidémie d'Ebola le 15 mai. Selon les dernières informations des autorités, plus de 1.300 cas ont été

confirmés dans le pays et plus de 370 personnes sont décédées. Le taux de létalité est estimé à 28,3%. La province de l'Ituri, à l'est de la RDC, reste le foyer de l'épidémie. Des cas ont également été détectés en Ouganda voisin, où 20 infections et 2 décès ont été enregistrés. La semaine dernière, la France a signalé l'infection d'un médecin récemment rentré de RDC. L'épidémie actuelle est la 17ème de l'histoire de la RDC et est déjà considérée comme la plus importante que le pays ait connue. La lutte contre la propagation du virus est compliquée par le conflit armé dans l'est de la RDC, qui empêche les services médicaux et humanitaires d'accéder à certaines zones touchées.

ALLEMAGNE

Six morts dans une fusillade à Stade

Au moins six personnes ont été tuées dans une fusillade lundi dans un centre d'accueil pour mères et enfants à Stade, une ville du nord de l'Allemagne, ont indiqué les autorités dans un nouveau bilan.

Selon la police, un homme de 45 ans en conflit pour la garde de sa fille de trois mois est soupçonné d'avoir ouvert le feu dans un centre d'accueil pour mères et enfants à Stade, une ville du nord de l'Allemagne, et fait six morts. L'auteur de la fusillade «avait rendez-vous aujourd'hui avec plusieurs des victimes afin de discuter de la garde de sa fille âgée de trois mois, qui se trouvait sur les lieux avec sa mère», a expliqué Kathrin Schuol, la directrice du commissariat de Lüneburg, au cours d'une conférence de presse. Les personnes tuées, quatre femmes et deux hommes, étaient des travailleurs sociaux chargés de la protection de l'enfance, a ajouté le porte-parole. Les secours ont reçu plusieurs appels et ont constaté en arrivant sur les lieux que quatre personnes avaient été abattues «de manière particulièrement cruelle», a raconté Mme Schuol. Une autre personne est morte au moment où les secours tentaient de la réanimer et une sixième a succombé plus tard à ses blessures. Une personne a été blessée, son état restant stable, a ajouté un porte-parole de la police. Le précédent bilan faisait état de cinq morts et plusieurs blessés.

Le tireur présumé a ensuite tenté de prendre la fuite dans une voiture conduite par une femme de 65 ans ayant «un lien étroit» avec sa famille.

La police a ouvert le feu sur le véhicule mais les deux passagers n'ont pas été blessés par balle, a précisé Mme Schuol. Tous les deux sont en garde à vue.

ETATS-UNIS

Une intense vague de chaleur attendue cette semaine

Les Etats-Unis devraient être frappés cette semaine par une intense vague de chaleur qui pourrait battre des records de températures localement. «Une vague de chaleur record et dangereuse va s'étendre cette semaine sur les deux tiers est du pays», ont prévenu les services météorologiques américains (NWS) sur les réseaux sociaux. Des températures supérieures à 30 C sont attendues dans la plupart des Etats «du centre et de l'est des Etats-Unis», détaillent-ils. Et des «dizaines de records de température maximale devraient être battus en fin de semaine dans une grande partie du nord-est». Combinée à un taux d'humidité élevé, la chaleur ressentie pourrait elle atteindre par endroits entre 40 et 46 C. Dans le pays, une majorité de bâtiments sont équipés de systèmes de climatisation et de refroidissement. Mais le NWS a averti que la combinaison de températures extrêmes en journée, et d'un «rafraîchissement nocturne limité», «augmentera le risque de maladies liées à la chaleur, en particulier pour les populations vulnérables et celles ne disposant pas d'un système de climatisation adéquat». A partir du milieu de semaine, une grande partie de la côte est, dont de grandes villes comme New York et Washington, devrait ainsi être soumise à un risque de chaleur considéré «important à extrême» par les autorités météorologiques américaines. Cet épisode caniculaire devrait se poursuivre au moins jusqu'au week-end et affecter une importante portion du pays le samedi 4 juillet, date de fête nationale. Partout dans le monde, les vagues de chaleur deviennent plus intenses et plus fréquentes en raison du changement climatique, principalement causé par la combustion du charbon, du pétrole et du gaz. La canicule historique qui s'est abattue sur une grande partie de l'Europe en est un exemple.

D'après la FIFA, Maza désignés parmi les jeunes révélations

Le milieu offensif international algérien Ibrahim Maza, figure parmi les jeunes joueurs les plus en vue de la phase de groupes de la Coupe du monde 2026, selon la Fédération internationale de football (FIFA), qui l'a retenu dans sa sélection des talents ayant marqué le premier tour de la compétition. Le sociétaire du Bayer Leverkusen, âgé de 20 ans, s'est imposé comme l'une des pièces maîtresses du dispositif algérien lors du Mondial organisé aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Titulaire lors des trois rencontres disputées par les Verts dans le groupe J, Maza s'est distingué par sa qualité technique, sa vision du jeu et sa capacité à orienter les offensives algériennes, contribuant largement à la qualification historique des Verts pour les seizièmes de finale, écrit l'instance internationale sur son site officiel. Le jeune international algérien, auteur du plus grand nombre de dribbles réussis en phase de groupes, a notamment été élu homme du match lors du succès décisif obtenu face à la Jordanie (2-1), une victoire qui s'est révélée déterminante dans la course à la qualification. Dans son bilan des jeunes joueurs nés à partir du 1er 2005 ayant brillé durant la phase de groupes, la FIFA a souligné «l'intelligence de jeu, la créativité et l'influence» du joueur algérien, désormais considéré comme l'un des grands espoirs du football national. L'ancien joueur du Hertha Berlin partage cette liste prestigieuse avec plusieurs jeunes talents ayant marqué le premier tour, à l'image de l'Espagnol Lamine Yamal, du Suisse Johan Manzambi, ou encore du Sénégalais Ibrahim Mbaye.

Mexique-Equateur

Ghorbal et Gourari dans le corps arbitral

La Commission des arbitres de la FIFA a désigné deux arbitres algériens pour le huitième de finale de la Coupe du monde 2026 qui opposera le Mexique à l'Equateur, dans la nuit du 30 juin au 1er juillet (03h00 algérienne), au mythique stade Azteca de Mexico. L'arbitre slovène Slavko Vincic dirigera cette affiche, assisté de ses compatriotes Tomaz Klančnik et Andraz Kovacic. La présence algérienne sera cependant bien représentée au sein de l'équipe arbitrale avec Mustapha Ghorbal, désigné quatrième arbitre, et Mokrane Gourari qui occupera le rôle d'arbitre assistant de réserve. Cette nouvelle nomination confirme une fois de plus la confiance accordée par la FIFA à l'arbitrage algérien. Habitué des grandes compétitions internationales, Mustapha Ghorbal poursuit son parcours au plus haut niveau en intégrant le dispositif d'un match à élimination directe du Mondial, tandis que Mokrane Gourari continue également de faire partie des officiels retenus pour cette prestigieuse compétition. Pour rappel, le directeur de jeu algérien Ghorbal et son assistant Gourari, associé à l'autre assistant algérien Abbas Akram Zerhouni, avaient dirigé deux rencontres lors de la phase de poules du Mondial-2026 : Haïti -Ecosse et Turquie- Etats-Unis.

PETKOVIC TENTERA DE COLMATER LES BRÈCHES L'heure de vérité à Vancouver pour les Verts

Qualifiée sur le fil après un premier tour à fortes émotions, l'équipe nationale d'Algérie entre de plain-pied dans la phase à élimination directe du Mondial 2026. Entrés dans le vif du sujet dès lundi au Rock Chalk Park de l'Université du Kansas, à Lawrence, les Verts ont rallié Vancouver pour y défier la Nati en seizièmes de finale. Un choc au sommet et sans filet, programmé ce vendredi à 4h00 (heure algérienne) au BC Place.



Après une séance technico-tactique intensive sur le sol américain — où tout l'effectif a répondu présent à l'exception de Mohamed Amine Amoura, toujours ménagé et soumis à un travail individuel —, la délégation algérienne s'est envolée hier après-midi pour le Canada. À Vancouver,



le sélectionneur Vladimir Petkovic n'aura pas une minute

à perdre. Le technicien sait que pour franchir l'obstacle helvétique, leader autoritaire du groupe B, son équipe doit impérativement afficher un tout autre visage sur le plan défensif. Avec sept buts encaissés lors de ses dernières sorties (trois contre l'Australie, trois face à l'Argentine et un devant la Jordanie), l'arrière-garde algérienne inquiète à juste titre. Le poste de dernier rempart est d'ailleurs devenu un vrai dilemme : ni Lucas Zidane ni Oussama Benbot n'ont réussi à s'imposer comme des gages de sérénité absolue. Aux dernières nouvelles, Zidane tient la corde pour débiter dans les cages. Dans l'axe central, l'urgence d'un remaniement se fait sentir. Pour stabiliser un bloc friable, l'option d'aligner Zineddine Belaïd en sentinelle, juste devant la charnière Ramy Bensebaïni - Aïssa Mandi, est sérieusement à l'étude afin d'apporter le verrou de sécurité qui fait tant défaut.

Un sifflet argentin à poigne pour un choc de styles

Pour arbitrer ce seizième de finale couperet, la FIFA a misé sur l'expé-

rience sud-américaine. C'est l'Argentin Yael Falcon Pérez qui dirigera les débats, secondé par ses compatriotes Maximiliano Del Yesso et Facundo Rodriguez. Le Mexicain Kevin Ortega complètera le corps arbitral en tant que quatrième officiel.

Né en 1988 et international depuis 2022, Falcon Pérez possède déjà un solide bagage (Copa América 2024, JO de Paris) et a dirigé le match Suède-Tunisie (5-1) au début de ce tournoi. Connus pour sa propension à laisser jouer tout en restant extrêmement sévère sur l'engagement - sa moyenne dépasse les cinq cartons jaunes par match -, le référé argentin n'hésitera pas à sévir. Les coéquipiers de Riyad Mahrez devront donc faire preuve d'une discipline de fer. Troisièmes du groupe J, les Verts endossent logiquement le costume d'outsiders face à des Suisses particulièrement rigoureux. Mais dans ces matchs couperet, l'abnégation algérienne peut renverser des montagnes. Le vainqueur de ce duel de feu retrouvera le qualifié de Colombie-Ghana en huitièmes de finale. Place au verdict du rectangle vert.

Ahly Djeddah

Hadj Moussa contacté pour succéder à Mahrez

L'avenir de Riyad Mahrez à Al-Ahli demeure incertain, et les dirigeants du club saoudien ont déjà commencé à préparer un éventuel changement sur le plan offensif. Selon Foot Mercato, le champion d'Asie a jeté son dévolu sur l'international algérien Anis Hadj Moussa, considéré comme le profil idéal pour prendre la succession du capitaine des Fennecs si ce dernier venait à quitter Djeddah durant ce mercato estival. Afin de mettre toutes les chances de son côté, Al-Ahli aurait transmis une proposition financière particulièrement ambitieuse à l'aillier de Feyenoord. Les responsables saoudiens souhaitent rapidement convaincre le joueur de 24 ans, dont la cote ne cesse de grimper après une saison très réussie aux Pays-Bas. Sous les couleurs du club de Rotterdam, Hadj Moussa s'est imposé comme l'un des joueurs les plus percutants d'Eredivisie. Ses statistiques parlent d'elles-mêmes avec 11 réalisations et 7 passes décisives en championnat. Des performances qui lui ont également permis de gagner une place importante au sein de la sélection algérienne, actuellement engagée dans la Coupe du monde 2026. Mais Al-Ahli devra composer avec une concurrence de taille. Les prestations du natif de Paris ont attiré l'attention de plusieurs formations européennes prestigieuses. Chelsea surveille son évolution depuis plusieurs mois, tandis que Lille et l'Olympique de Marseille suivent également le dossier avec intérêt. Ces clubs pourraient rapidement passer à l'action si Feyenoord ouvre la porte à un transfert. Le feuillet s'annonce donc particulièrement animé dans les prochains jours. Si le départ de Riyad Mahrez venait à se confirmer, Al-Ahli ferait d'Anis Hadj Moussa sa priorité absolue pour conserver un aillier algérien de très haut niveau dans son effectif.



ANGLETERRE

Aït-Nouri a un nouvel entraîneur

Toujours pleinement concentré sur la Coupe du monde 2026 avec l'équipe d'Algérie, Rayan Aït-Nouri connaît désormais l'identité de l'entraîneur qui l'attendra à son retour en club. Manchester City a officialisé ce lundi la nomination d'Enzo Maresca au poste d'entraîneur principal, tournant ainsi la page Pep Guardiola après une décennie de succès exceptionnelle. Le latéral gauche algérien retrouvera donc un technicien qui connaît parfaitement la maison mancunienne. Ancien entraîneur des moins de 23 ans des Sky Blues, Maresca a également été l'adjoint de Guardiola lors de la saison 2022-2023, celle du triplé historique remporté par Manchester City, à l'époque d'un certain Riyad Mahrez (Premier League, FA Cup et Ligue des champions). Après des passages réussis à Leicester puis à Chelsea, où il a notamment remporté la Ligue Conférence et la Coupe du monde des clubs, l'Italien revient à l'Etihad Stadium avec un contrat courant jusqu'en 2029. Pour Aït-Nouri, cette nomination marque le début d'un nouveau chapitre. Arrivé à Manchester City l'été dernier, l'international algérien a énormément progressé en seulement une saison sous les ordres de Pep Guardiola. Utilisé dans différents rôles et

poussé à développer son intelligence tactique ainsi que sa qualité de relance, le Fennec a franchi un véritable cap, au point de s'imposer comme l'un des éléments les plus prometteurs de l'effectif. Le principal intéressé avait lui-même reconnu, il y a quelques mois, l'impact déterminant de Guardiola sur son évolution. Désormais, Aït-Nouri devra s'adapter aux méthodes d'Enzo Maresca, dont la philosophie de jeu reste proche de celle de son prédécesseur. Grand partisan de la possession de balle et de la maîtrise du jeu, le technicien italien s'inscrit dans la continuité de l'école Guardiola, un élément qui pourrait faciliter la transition pour l'international algérien.

LE JAPON SOUFFRE ENCORE UNE FOIS

Le Maroc, le Brésil et le Paraguay qualifiés

Le Maroc a infligé aux Pays-Bas leur élimination la plus précoce en Coupe du monde, en les battant 3-2 à l'issue d'une séance de tirs au but, après un match nul 1-1 lundi soir.

A lors que la séance de tirs au but était à égalité 2-2 après quatre séries, le gardien marocain Yassine Bounou a réalisé un arrêt décisif sur la tentative de Crysencio Summerville, en repoussant le ballon de la main gauche. Ismael Saïbari a ensuite envoyé le tir décisif dans le coin inférieur gauche tandis que le gardien Bart Verbruggen plongeait de l'autre côté.

Ces deux équipes affichaient le meilleur classement combiné de tous les matchs des seizièmes de finale. Le Maroc occupait la sixième place mondiale et les Pays-Bas la septième.

Le Japon connaît une nouvelle déception avec une victoire du Brésil. Le quintuple champion du monde a marqué en fin de match et mis fin à un nouveau parcours en Coupe du monde dès les seizièmes de finale. c'est la troisième fois consécutive que le Japon, menant au score en phase à élimination directe, s'incline. Cette année, c'est face au Brésil, sur le score de 2-1, à la suite d'un but inscrit en fin de temps additionnel.

Le Paraguay crée l'étonnement face à l'Allemagne lors d'une séance de tirs au but, signant ainsi la plus grande surprise de la Coupe du monde 2026. José Canale ne figurait pas dans le onze de départ lors de ses deux précédentes apparitions avec le Paraguay dans cette Coupe du monde. Il a fait de son premier match en tant que titulaire un moment mémorable. Canale a marqué lors du premier tir au but de la mort subite, Orlando Gill a réalisé deux arrêts décisifs lors de la séance, et le Paraguay a battu l'Allemagne 4-3 aux tirs au but lundi, créant ainsi la plus grande surprise de la Coupe du monde 2026.

Le Paraguay est devenu la première équipe à battre l'Allemagne aux tirs au but en Coupe du monde. Les Allemands ont manqué trois de leurs six tirs au but.

La presse néerlandaise attaque Koeman

La statistique ne comblera personne au pays. Lundi, les Pays-Bas ont étendu leur record d'invincibi-



lité en Coupe du monde à 16 matchs de suite sans défaite. Mais comme en 2014 et 2022 (ils n'étaient pas qualifiés en 2018), les Orange ont vu leur aventure s'arrêter après un match nul et une séance de tirs au but perdue contre le Maroc (1-1, 3 t.a.b. 2) en 16es de finale, à Monterrey. Et un homme prend pour tout le monde dans ce nouveau camouflet: Ronald Koeman. Au pays de Johan Cruyff et du beau jeu, il y a des manières de perdre. Et le style très frileux articulé autour d'un 5-2-3 défensif du sélectionneur a fait bondir la presse locale. «Le football ressemble parfois au poker, il n'est jamais sage de laisser les autres voir son jeu», image le site Voetbal. «Koeman a longtemps gardé ses cartes secrètes, mais une heure et demie avant le match contre le Maroc, il n'a eu d'autre choix que de dévoiler sa composition d'équipe. Le

sélectionneur ne bluffait assurément pas: il a opté pour une approche prudente avec un système en 5-2-3.»Voilà pour l'approche modérée sur le sélectionneur. D'autres médias se sont montrés bien plus violents à l'instar de Volkskrant qui s'est lancé dans une exécution en règle, déplorant «une prestation lamentable» et une séance de tirs au but «catastrophique». «Les Néerlandais ont passé le match à courir après le score, jetant aux oubliettes leur tradition de jeu offensif», déplore le journaliste Willem Visser. «Ce fut une piètre performance, tant de la part de l'équipe que de l'entraîneur Ronald Koeman, dont le poste est désormais menacé. Ils avaient pourtant travaillé les tirs au but, mais la séance a été encore pire que celle contre l'Argentine, quatre ans plus tôt.»

République tchèque

Le sélectionneur Koubek licencié

Le sélectionneur de la République tchèque de football, Miroslav Koubek, a été démis de ses fonctions, suite à l'élimination au premier tour de la Coupe du monde 2026, a annoncé la Fédération tchèque de football (FAČR) lundi.

«Nous nous sommes mis d'accord avec l'entraîneur Miroslav Koubek pour mettre fin à notre collaboration», a déclaré le président de la FAČR, David Trunda, dans un communiqué.

Le technicien de 74 ans avait qualifié sa sélection pour le Mondial pour la première fois depuis 20 ans à la faveur de deux victoires à l'issue d'une double séance de tirs au but aux dépens de l'Irlande et du Danemark en mars lors des barrages européens.

Les Tchèques n'ont pas réussi leur retour dans le tournoi, s'inclinant largement (3-0) devant le Mexique, un des pays hôtes, et la Corée du Sud (2-1), et devant se contenter d'un nul contre l'Afrique du Sud (1-1).

Sévèrement, après ce fiasco, Koubek, qui avait pris les rêves de l'équipe avant les barrages, a dû jeter l'éponge.

«Dans cette atmosphère, mon travail pour l'équipe nationale tchèque n'aurait plus aucun sens», a-t-il expliqué, cité dans le communiqué de l'instance fédérale.



A 4 JOURS DU MATCH FACE À L'AUTRICHE

L'Espagne sans trois cadres

La sélection espagnole de football a repris lundi l'entraînement à Chattanooga (Tennessee, Etats-Unis) sans les trois blessés, Nico Williams, Yérémy Pino et Victor Munoz, à quatre jours du seizième de finale de la Coupe du monde 2026 contre l'Autriche, jeudi au stade SoFi à Los Angeles (20h00, heure algérienne). Nico Williams, touché à l'adducteur droit contre l'Uruguay, et Yérémy Pino, victime d'une entorse à la clavicule, ont fait du vélo sous une pergola

au bord du terrain d'entraînement lundi en fin de matinée, sous la chaleur étouffante de Chattanooga. Blessé musculairement depuis une dizaine de jours, Victor Munoz, qui n'a pas encore joué durant le Mondial, a couru en marge du groupe sur un terrain adjacent. Les 23 autres joueurs ont participé aux 15 minutes ouvertes à la presse, en faisant des exercices de passes. Le défenseur Aymeric Laporte, qui ne s'était pas entraîné samedi lors de la séance de récupéra-

tion en raison de douleurs au genou, a fait son retour lundi à la séance collective. Dimanche, les joueurs avaient un jour off et ont profité de moments avec leur famille et proches aux alentours de Chattanooga, qu'ils quitteront définitivement mardi pour rejoindre Los Angeles.

JULIAN NAGELSMANN

«Le but de **Jonathan Tah** est valable»

Le défenseur central de la Mannschaft avait inscrit un but de la tête sur corner à la 102e minute, mais après consultation de la vidéo, l'arbitre a jugé qu'il y avait faute sur le gardien paraguayen. Julian Nagelsmann a beau chercher, il ne trouve pas. Le sélectionneur allemand - l'Allemagne tout entière - ne comprend pas pourquoi l'arbitre Jalal Jayed a fini par annuler le but du 2-1 de Jonathan Tah à la 102e minute du 16e de finale de la Coupe du monde 2026 contre le Paraguay, qui débouchera sur une élimination allemande aux tirs au but. Au micro de Magenta TV, Nagelsmann a parlé de « farce », estimant que le but de son joueur était parfaitement valable. Sur le corner, Waldemar Anton gêne légèrement Orlando Gill sur sa ligne au point de le faire tom-

ber et prendre un temps de retard sur l'action, qui se conclura par une tête puissante de Jonathan Tah. Le genre de prise vicieuse que les Anglais connaissent bien outre-Manche. Jürgen Klopp n'a pas pu résister à la tentation de l'ironie. «Si le but est invalide, alors Arsenal n'est pas champion d'Angleterre. Ils ont marqué 60 % de leurs buts de cette manière.» Justement, Jürgen, n'est-ce pas plus souhaitable de revenir aux fondamentaux du jeu, à savoir que les gardiens sont protégés au plus près de leur ligne, plutôt que d'admettre les prises de catches démocratisées par les Gunners comme une évolution acquise du football ? Parfois, il faut savoir faire machine arrière. Surtout quand le résultat nous permet de nous moquer de nos voisins allemands.

Kai Havertz présente s'excuse

L'Allemagne voit sa série de succès aux tirs au but en Coupe du monde prendre fin. L'Allemagne a connu une élimination historique en Coupe du monde : le Paraguay a mis fin à son invincibilité en séance de tirs au but en s'imposant 4-3. Après avoir été menés au score en temps réglementaire, les Allemands ont égalisé grâce à Havertz, forçant la prolongation avant que la rencontre ne se décide finalement aux tirs au but. L'attaquant d'Arsenal a connu une soirée difficile après avoir manqué sa tentative, imité par Nick Woltemade et Jonathan Tah, offrant ainsi au Paraguay sa qualification pour le tour suivant. Havertz s'est présenté devant les médias

après l'élimination de l'Allemagne et a assumé la responsabilité de ce résultat décevant. L'attaquant est revenu sur une nouvelle campagne infructueuse en Coupe du monde et a admis que cette défaite serait difficile à digérer. Il a également présenté ses excuses aux supporters allemands et a insisté sur le fait que les joueurs devaient assumer la responsabilité de cette élimination précoce. «Je suis un peu à court de mots», a-t-il déclaré au Standard. «C'est ma deuxième Coupe du monde et, à chaque fois, ça n'a rien donné. Tout ce que je peux faire, c'est m'excuser. Nous devons faire un bilan sans concession, surtout nous, les joueurs, et je ne mets pas l'entraîneur dans le même panier.»

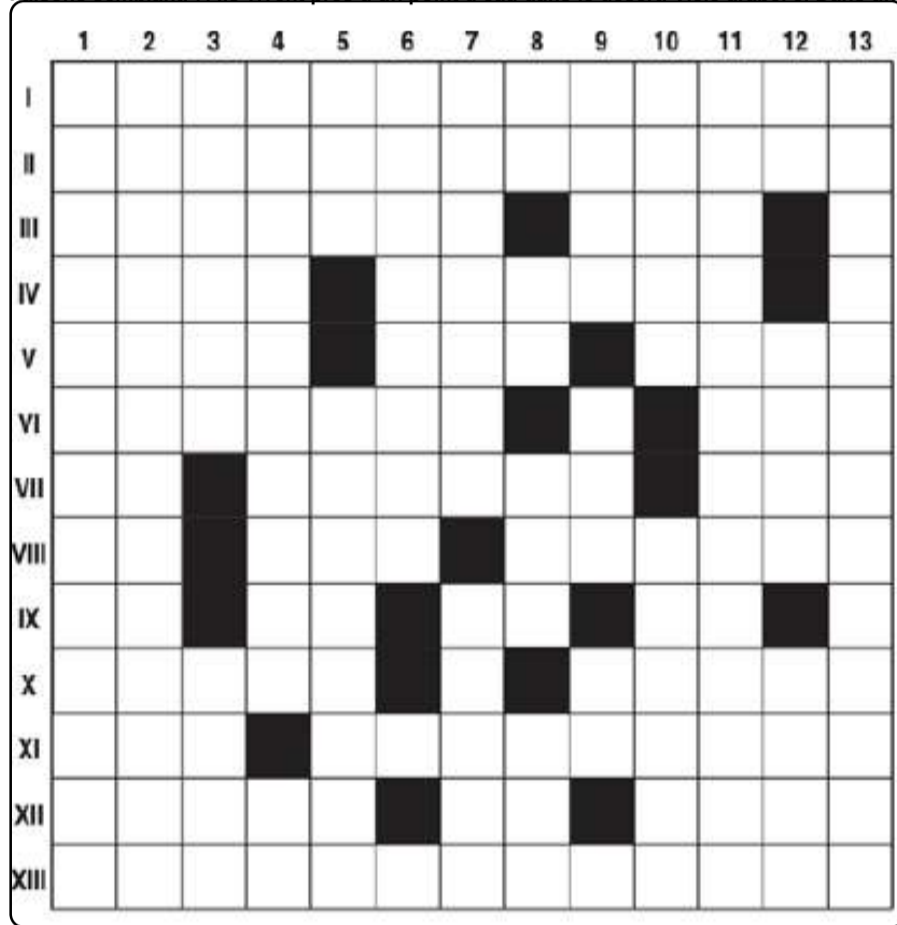
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

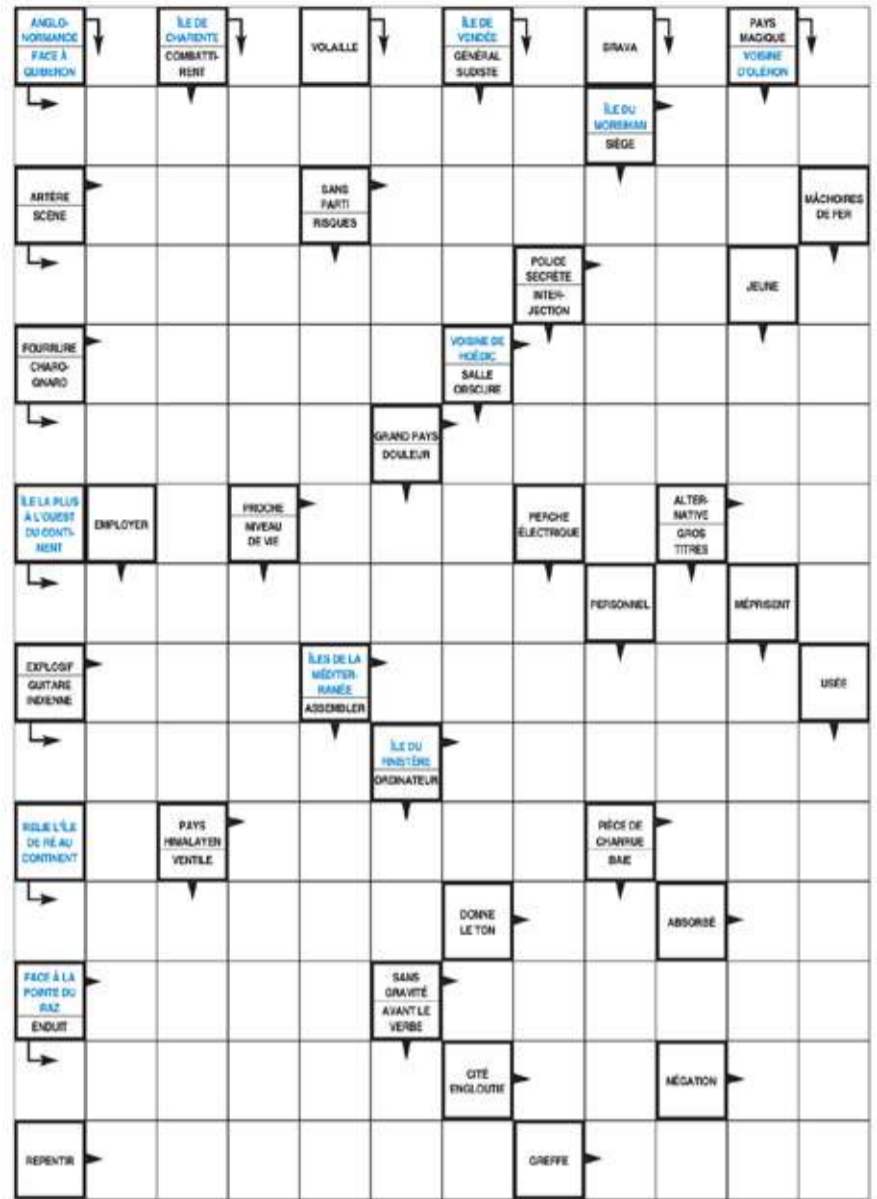
I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un



LES MOTS FLÉCHÉS



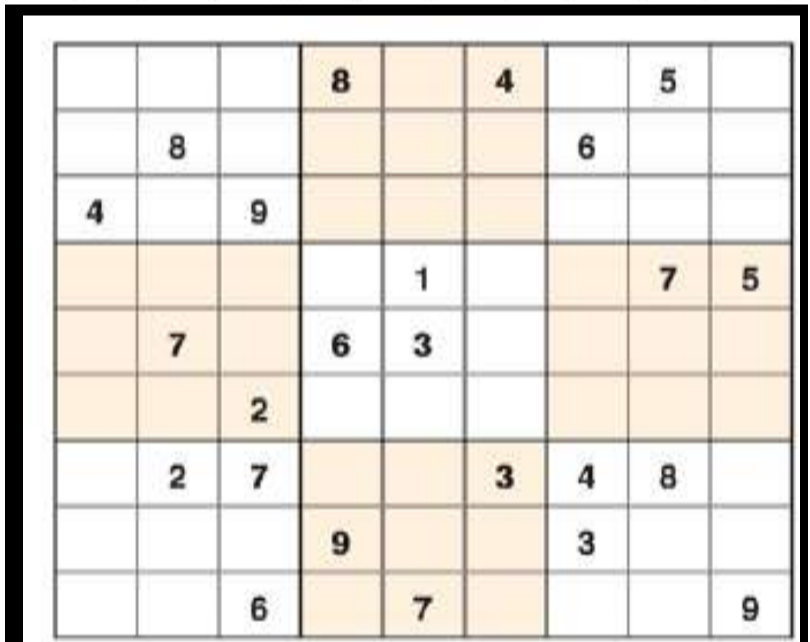
MOTS MÊLÉS

La phrase-mystère est :
LA PALME D'OR

- | | | | | |
|------------|-----------|-----------|----------|-----------|
| ADSL | CONNEXION | FRAUDE | PIRATE | SURFER |
| ANTIVIRUS | COOKIE | GOOGLE | PIXEL | TCHAT |
| ARNAQUE | COURRIEL | HACKER | PLUGIN | VEILLE |
| AROBASE | ECRAN | INTRANET | PODCAST | WEBMASTER |
| AVATAR | EMAIL | LOGICIEL | PORTABLE | WIFI |
| BANDEAU | EMOTICONE | MODEM | PRESSE | |
| BONUS | ETOILE | NUMERIQUE | RESEAU | |
| CERTIFICAT | FIBRE | OCTET | SMILEY | |
| COMMUN | FORUM | PAREFEU | SPAM | |



SUDOKO



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



CONCERTS, FESTIVALS ET SPECTACLES...

Un été riche en rendez-vous culturels dans la Capitale

NASSIM TERKI

Concerts, festivals, cinéma, spectacles pour enfants et retransmission de la Coupe du monde 2026, l'Office Riadh El Feth et l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger proposent une programmation particulièrement riche tout au long de la saison estivale. Une offre « diversifiée » qui ambitionne de faire vivre les espaces culturels de la capitale et de répondre aux attentes de publics de tous âges.

La saison estivale 2026 s'annonce particulièrement dynamique à Alger. Fidèles à leur mission d'animation culturelle, l'Office Riadh El Feth (OREF) et l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger ont mis en place un programme varié mêlant musique, festivals, spectacles vivants, activités pour enfants, cinéma et manifestations sportives. Réparties sur plusieurs sites de la capitale, ces activités accompagneront les Algérois durant toute la période estivale. À l'Office Riadh El Feth, les festivités ont déjà débuté avec plusieurs rendez-vous artistiques organisés au cours du mois de juin. La programmation se poursuivra dès le début du mois de juillet avec le Festival national des jeunes talents de la chanson, prévu du 4 au 15 juillet, qui mettra à l'honneur les nouvelles voix de la scène musicale nationale. Du 21 au 27 juillet, le complexe culturel accueillera ensuite la Rencontre internationale de musique et de danse folklorique pour jeunes, un événement favorisant les échanges entre différentes cultures à travers les arts traditionnels.

Le mois d'août sera marqué par le retour du Festival culturel international de la bande dessinée (FIBDA), organisé du 1er au 5 août. Considéré comme l'un des rendez-vous culturels majeurs de l'année, le festival réunira auteurs, illustrateurs, éditeurs et passionnés du neuvième art autour d'expositions, de rencontres et d'animations.

La rentrée de septembre laissera également une place au sport avec l'organisation de plusieurs étapes du Grand Prix international cycliste d'Alger, ainsi qu'un tournoi international de beach-volley en milieu urbain.

La musique occupera une place importante dans cette programmation estivale. Après les presta-

Musique, festivals, spectacles pour enfants, cinéma et retransmission des grands rendez-vous sportifs : l'Office Riadh El Feth et l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger déploient, tout au long de la saison estivale, une programmation variée destinée à faire vivre les espaces culturels de la capitale.



tions des groupes Ouled Diwane et Nasba au mois de juin, plusieurs artistes se succéderont sur la scène de Riadh El Feth. Le public pourra assister au concert de Nouba El Gnawi El Dji le 9 juillet, de Hypnotica le 17 juillet, de Nord Africa le 23 juillet et du groupe Talla le 31 juillet. Un grand concert artistique réunissant plusieurs chanteurs est également annoncé le 3 juillet, tandis que Kader Japonais animera une soirée spéciale le 30 juillet. Le programme musical se poursuivra durant le mois d'août avec les prestations des groupes Gaâdet Lhabab, Maestro, Tikoubaouine et Ouled Haoussa, avant un spectacle consacré à la culture coréenne prévu le 3 septembre. Parallèlement, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger consacrera une large partie de son programme aux familles et au jeune public. Plusieurs communes de la capitale accueilleront des spectacles de proximité afin d'animer les vacances scolaires. Après la représentation de la troupe Nicho à la forêt Decar de Dély Ibrahim, la troupe Mino se produira au jardin des Jasmins de Draria. La promenade des Sablettes accueillera le

spectacle « Afrah El Tifl », tandis que le jardin Djennan El Akhdar, à El Madania, proposera « Maâ El Ahlam ». Des ateliers éducatifs, créatifs et récréatifs viendront compléter cette programmation destinée aux enfants. Autre temps fort de cet été, le Théâtre de verdure Laâdi Flici ouvrira ses portes aux amateurs de football avec la retransmission en direct, sur écran géant, des rencontres de la Coupe du monde 2026. Les matchs de la sélection nationale ainsi que les principales affiches de la compétition pourront être suivis dans une ambiance conviviale, permettant au public de partager ensemble les moments forts du tournoi. Avec ce programme varié, l'Office Riadh El Feth et l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger misent sur une animation culturelle continue tout au long de l'été. Festivals, concerts, spectacles pour enfants, activités familiales et retransmissions sportives se succéderont dans plusieurs espaces de la capitale afin d'offrir au public des moments de découverte, de détente et de loisirs durant la saison estivale.

DISPARITION D'ALI IDEFLAWEN UN DERNIER HOMMAGE À UNE FIGURE MAJEURE DE LA CHANSON KABYLE ENGAGÉE

Décédé dimanche à l'âge de 69 ans, le chanteur Ali Aït Ferhat, plus connu sous son nom de scène Ali Ideflawen, a été inhumé hier dans son village natal d'Aït Gouaret, dans la commune de Timizart (Tizi Ouzou). Une foule nombreuse, composée de proches, d'artistes, de responsables et d'anonymes, lui a rendu un dernier hommage, saluant le parcours d'un artiste qui a profondément marqué la chanson kabyle durant près de quatre décennies. Une importante assistance a accompagné, Ali Ideflawen vers sa dernière demeure au cimetière de son village natal d'Aït Gouaret. Tout au long du cortège funèbre, l'émotion était palpable parmi les nombreuses personnes venues partager la peine de sa famille et rendre hommage à l'une des grandes voix de la chanson kabyle. Plusieurs personnalités du monde artistique étaient présentes, notamment Rabah Ouferhat, Taleb Rabah, Dahmani Belaid, Belaid Medjkane (Tagrawla), Hocine Ouahioune, Mdjahed Hamid et Djaffar Aït Menguellet. Des représentants du mouvement associatif, des responsables politiques ainsi que de nombreux citoyens ont également tenu à assister aux obsèques. Recouvert de l'emblème national, le cercueil du défunt a été transféré de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri vers le cimetière d'Aït Gouaret à bord d'une ambulance de la Protection civile. Avant son inhumation, une cérémonie de recueillement a été organisée à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, où plusieurs centaines de personnes se sont recueillies devant la dépouille de l'artiste. Cette initiative a été organisée par la direction locale de la culture et des arts. La directrice de la culture et des arts de la wilaya, Mme Nabila Goumeziane, était présente aux côtés des nombreux citoyens venus saluer une dernière fois celui qui a consacré près de quarante années à la promotion de la culture et du patrimoine amazighs. Malgré une chaleur particulièrement éprouvante, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes ont tenu à accompagner l'artiste jusqu'à sa dernière demeure. La veille des obsèques, le wali de Tizi Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta, s'était rendu au domicile mortuaire afin de présenter ses condoléances à la famille du défunt et de lui témoigner sa solidarité. À travers ses chansons, Ali Ideflawen a abordé de nombreuses thématiques liées à la société, à la culture, à la liberté, à la dignité et à l'identité amazighe. Son répertoire, empreint de poésie et d'engagement, lui a permis de marquer plusieurs générations et de conserver une place particulière dans le cœur de son public. Pour la directrice de la culture et des arts, Mme Nabila Goumeziane, sa disparition constitue « une perte énorme pour la culture nationale ». De nombreux artistes présents ont également souligné que son œuvre, fondée sur des valeurs de liberté, de dignité et d'attachement à l'identité amazighe, continuera d'inspirer les générations futures et de préserver la mémoire d'un artiste dont le parcours restera intimement lié à l'histoire de la chanson kabyle contemporaine.

DU 4 AU 9 JUILLET AU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

« El-Sanaa » fait son retour

Le Festival culturel national de la musique andalouse « El-Sanaa » retrouvera le public du 4 au 9 juillet à Alger après huit années d'absence. Placée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette nouvelle édition s'inscrit dans le programme des festivités de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, célébrée cette année sous le slogan « En notre fête... Dieu nous a réunis ». Au-delà de la programmation artistique, les organisateurs souhaitent faire de cette manifestation un espace de réflexion consacré à l'avenir de la musique andalouse et à la préservation de ce patrimoine, considéré comme l'un des piliers de l'identité culturelle nationale. L'une des principales nouveautés de cette édition réside dans l'organisation d'une journée d'étude prévue le 6 juillet autour du thème « Vers l'unification des références et l'amélioration des moyens de préservation du patrimoine de la musique classique algérienne ». Présentée par le président du Festival national de la chanson chaâbi, Abdelkader Bendameche, cette rencontre réunira spécialistes, chercheurs et praticiens afin d'engager une réflexion sur les références communes de la musique classique algérienne. Les organisateurs précisent qu'il ne s'agit nullement d'unifier les différentes écoles de la musique andalouse, mais plutôt d'harmoniser le vocabulaire et certains concepts utilisés

dans les répertoires de la Sanaa, du Ghernati et du Malouf. Pour Abdelkader Bendameche, cette démarche doit permettre d'apporter des réponses aux nombreuses interrogations des musiciens et des chercheurs face aux différences de terminologie observées selon les régions. Il estime qu'une meilleure définition des notions musicales constitue une étape essentielle pour assurer une transmission fidèle de ce patrimoine aux nouvelles générations. Cette approche a également été soutenue par Abdelhadi Boukoura, membre du commissariat du festival, qui a insisté sur la nécessité de préserver l'exigence artistique aussi bien dans les débats scientifiques que dans la sélection des associations participantes. Selon lui, la sauvegarde d'un patrimoine aussi ancien exige rigueur et sérieux. Lors de la conférence de presse organisée lundi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, le commissaire du festival, Hassen Ghida, a rappelé que le retour de cette manifestation dépasse le simple cadre des spectacles. Il a souligné que la musique andalouse demeure un élément majeur de l'identité culturelle algérienne et qu'elle porte une mémoire collective qu'il appartient à tous de préserver et de transmettre. Il a également estimé que cette relance contribue à renforcer les valeurs de cohésion nationale et de continuité culturelle. L'ouverture officielle est prévue le 4

juillet à 20 heures sur l'esplanade du Palais de la culture avec une prestation exceptionnelle du Grand Orchestre d'Alger. Cette formation réunira entre 400 et 450 musiciens issus de 53 associations représentant différentes régions du pays, illustrant la vitalité de la pratique de la musique andalouse en Algérie. À partir du 5 juillet et jusqu'au 9 juillet, quatorze associations représentant sept wilayas présenteront leurs concerts dans les jardins du Palais de la culture, offrant au public un panorama de la richesse et de la diversité des différentes écoles de la musique classique algérienne. Le festival sera également marqué par un hommage rendu à onze figures ayant consacré leur parcours à la préservation et à la transmission de cet héritage musical. Les distinctions seront décernées à Moulay Ben Krizi, Mohamed Toubal, Ismaïl Hakem, Mohamed Salmi, Kemal Belkhodja, Hassen Ben Chobane, Hamid Khedim, Mohamed Raïs, Bechir Mazouni, Omar Driss et cheikh Mamad Ben Chaouch, en reconnaissance de leur contribution au rayonnement de la musique andalouse. En réunissant concerts, rencontres scientifiques et hommages, cette 12e édition d'« El-Sanaa » met à l'honneur la richesse de la musique andalouse et rappelle l'importance de préserver et de transmettre ce patrimoine aux générations futures.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“C'est un pur miracle que, par des mots enterrés dans des livres, l'on puisse raviver une source, rafraîchir un jardin.”

Christian Bobin

Algérie Poste

Baridi Map, pour localiser bureaux de poste et GAB



Algérie Poste a lancé une nouvelle application, « Baridi Map », conçue pour aider ses clients à localiser facilement les bureaux de poste et les distributeurs automatiques de billets (GAB) à proximité de leur emplacement. Trouver un GAB ou un bureau de

poste dans une zone inconnue peut parfois s'avérer difficile, mais cette application est là pour simplifier la tâche. Les utilisateurs peuvent télécharger l'application sur leurs smartphones via le lien suivant : <https://play.google.com/store/apps/details?id=dz.poste.eccp> ou directement depuis Google Play. En cette période de vacances, propice aux voyages vers toutes les régions du pays, Baridi Map sera un outil précieux pour les clients d'Algérie Poste, leur permettant d'accéder facilement aux services dont ils ont besoin.

Les Verts laissent une forte impression à Kansas City

L'ambassade américaine à Alger salue l'accueil exceptionnel réservé à l'EN



À Lawrence, au Kansas, l'équipe nationale d'Algérie a été accueillie avec une hospitalité exceptionnelle par la communauté locale. Les Fenecs et leurs supporters, venus en grand nombre, ont marqué les esprits par leur comportement exemplaire

et leur esprit festif, offrant une image rayonnante de l'Algérie. Contrairement à certaines rumeurs relayées par des médias hostiles, aucune plainte n'a été enregistrée contre les supporters algériens, comme l'a confirmé l'ambassadeur d'Algérie aux États-Unis, Sabri Boukadoum. Bien au contraire, les autorités locales, dont le maire de Kansas City, Quinton Lucas, ont salué leur attitude irréprochable et leur contribution à l'ambiance du Mondial 2026. Sur place, la marée verte et blanche a conquis les Américains, qui chantent, discutent et partagent des moments de joie avec les Algériens. Pour beaucoup, c'est une première rencontre avec la culture algérienne, et l'occasion de découvrir un pays à travers la passion du football. Un supporter résume : « Voir des Américains chanter avec nous, c'est beau. « Ce Mondial nous permet de faire connaître notre pays et notre culture. »

MC Oran

Quatre nouvelles recrues pour renforcer l'équipe



Le MC Oran a annoncé hier la signature de quatre nouveaux joueurs. Il s'agit d'Ismail Saâdi (attaquant, ex-JS Saoura) jusqu'en 2028, d'Ahmed Ghennam (avant-centre, ex-CR Témouchent) jusqu'en 2028, de Houari Baouche (défenseur, ex-CS Constantine) jusqu'en 2029

et d'Edlin Randy Essang-Matouti (attaquant gabonais, ex-USM Khenchela) jusqu'en 2028. Le club a indiqué que leur présentation officielle aura lieu dans les prochains jours, et espère qu'ils renforceront la compétitivité de l'équipe pour la saison à venir.

Le 5 juillet, fête de l'Indépendance, chômé et payé

Le ministère du Travail et la Direction générale de la Fonction publique ont annoncé que le dimanche 5 juillet, jour de la fête de l'Indépendance, sera chômé et payé pour tous les travailleurs, qu'ils soient du secteur public, privé, ou payés à l'heure ou à la journée. Seules exceptions, les services organisés en travail posté devront assurer la continuité de leurs activités.

Prix Katara 2026 : 14 œuvres algériennes en lice

La Fondation Katara a dévoilé la liste longue de son prestigieux prix, avec un record de 2 610 candidatures. L'Algérie s'y distingue particulièrement : 14 œuvres algériennes, dont 13 romans et une étude critique, sont en compétition. On retrouve des titres variés, comme Entre les cendres et le rêve de Djamila Derraji ou Mazamir Tidjani de Mohamed Ftelina (romans publiés), Peut-être nous rencontrerons-nous de Sara Selti (roman inédit), ou encore Quand le survivant parla entre les deux rives de Bachir

Touhami (roman historique). La catégorie jeunesse est la plus représentée, avec six œuvres algériennes, dont L'Ombre et la lueur d'Afnane Benadis ou Shéhérazade dans la vallée du Coucou de Mohamed Dadi Addoun. Cette édition confirme l'attractivité croissante du Prix Katara, qui récompense l'excellence littéraire arabe et encourage le dialogue culturel. Les lauréats seront annoncés lors d'une cérémonie au Village culturel Katara, après la publication de la liste courte dans les prochaines semaines.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIER

Le ministre Saïd Sayoud renforce la stratégie nationale

Hier au palais du Gouvernement, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion importante de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a été consacrée à la présentation et à l'examen détaillé du plan d'action de la stratégie nationale de lutte contre ce phénomène, ainsi qu'au suivi des mécanismes de sa mise en œuvre sur le terrain. L'objectif affiché est de consolider la coordination entre les différents secteurs ministériels et organismes concernés, afin de garantir l'efficacité des mesures à la fois préventives et répressives. Cette réunion s'inscrit dans la continuité de l'installation officielle de la commission, présidée par le ministre en avril dernier pour le mandat 2026-2029. Composée de représentants de plusieurs départements ministériels et des services de sécurité, la commission a pour mission d'élaborer et de déployer une stratégie globale et intégrée de lutte contre les bandes de quartier. La démarche repose sur un diagnostic précis des différentes formes que prend ce phénomène. Elle cible en priorité les espaces les plus sensibles : établissements scolaires, quartiers résidentiels, maisons de jeunes, mosquées et même l'espace numérique. Le renforcement des dispositifs de prévention, de sensibilisation et d'alerte précoce constitue le cœur de cette approche. Les autorités reconnaissent que les bandes de quartier restent



l'un des principaux défis auxquels est confrontée la société algérienne. Leurs répercussions sur la sécurité publique et la quiétude des citoyens dans les quartiers résidentiels sont réelles. C'est pourquoi l'État insiste sur une réponse multidimensionnelle qui ne se limite pas à l'aspect répressif, mais intègre pleinement les volets social, éducatif et économique. En réunissant autour de la même

table l'ensemble des acteurs concernés, le ministre Saïd Sayoud entend imprimer une dynamique plus forte et plus coordonnée à cette lutte, avec l'ambition de protéger durablement la société et de restaurer la sérénité dans les quartiers. Une priorité nationale qui traduit la volonté de combiner fermeté et prévention intelligente face à un fléau qui touche le quotidien de nombreux Algériens. R. N.

64^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Plusieurs projets routiers et ouvrages d'art seront inaugurés à travers le pays

Plusieurs projets de développement et de maintenance du réseau routier ainsi que des ouvrages d'art seront réceptionnés et mis en service, outre le lancement de nouveaux projets dans plusieurs wilayas du pays, à l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, indique, hier, un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Ainsi, la wilaya de Ghardaïa verra l'inauguration et la mise en service du dédoublement de la RN1 sur une distance de 10 km, ainsi que l'inauguration de la nouvelle pénétrante nord de la ville de Ghardaïa comprenant un pont. La wilaya de Mila, quant à elle, verra la réception du projet de dédoublement de la route reliant la ville de Mila à l'autoroute Est-

Ouest sur une distance de 10,4 km, en plus de la réalisation et de la maintenance du CW2, dans ses deux tronçons, sur une distance de 8 km, précise la même source. Dans la wilaya de Djelfa, un tronçon de 4 km du projet de dédoublement de la RN1, reliant Djelfa à Hassi Bahbah, sera également mis en service, ajoute le communiqué. Dans la wilaya d'In Salah, les projets de renforcement de la RN52, sur une distance de 9 km, et d'entretien du CW143, sur une distance de 9,4 km, seront réceptionnés. La wilaya de Constantine connaîtra, pour sa part, la mise en service du projet de dédoublement et de modernisation de la RN79 sur une distance de 16 km, du projet de dédoublement de la RN27 sur une distance de 18,4 km reliant Constantine à la frontière de la wilaya de

Mila, ainsi que du projet de dédoublement de la RN3 entre la localité d'El Guerrah et les frontières de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Pour sa part, la wilaya de Biskra enregistrera la réception de trois (3) projets portant sur le renforcement de la RN121 entre Zeribet El Oued et El Feidh sur une distance de 18 km, le renforcement de la RN46 dans les communes de M'lili et d'Oumache sur une distance de 11 km, ainsi que le renforcement d'un tronçon de la RN3 sur une distance de 5 km dans les deux sens. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du renforcement des infrastructures de base, de l'amélioration des conditions de transport et de déplacement, ainsi que du soutien au développement socio-économique, conclut le communiqué du ministère. ■